



2014
Année internationale de
l'agriculture familiale



AGRIDAPE

Revue sur l'agriculture durable à faibles apports externes

Septembre 2014 - volume 30 n°3





Agriculture durable à faibles apports externes
VOL. 30.3 Septembre 2014
AGRIDAPE est l'édition régionale
Afrique francophone des magazines
LEISA co-publiée par ILEIA et IED Afrique
ISSN n°0851-7932

Adresse AGRIDAPE
IED Afrique
24, Sacré Coeur III - Dakar
BP : 5579 Dakar-Fann, Sénégal
Téléphone : +221 33 867 10 58
Fax : +221 33 867 10 59
E-mail : agridape@iedafrique.org
Site Web : www.iedafrique.org

Coordonnateur : Souleymane Cissé

Comité éditorial : Bara Guèye,
Mamadou Fall, Aly Faye,
Lancelot Soumelong-ehode,
Souleymane Cissé, Cheikh Tidiane
Wade

Administration :
Maimouna Dieng Lagnane
Traduction : Bougouma Mbaye Fall

Conception graphique - Impression :
Imprimerie Graphi plus
Tél. : +221 33 869 10 16

Edition Internationale

Farming Matters
IPO Box 90
6700 AB Wageningen
The Netherlands.
Tel: +31 (0) 317760010
Fax: +31 (0) 334632410
E: ileia@ileia.org

Edition chinoise
CBIK, 3rd Floor, Building A
Zhonghuandasha, Yanjiadi, Kunming
Yunnan. E-mail : renjian@cbik.sc.cn

Edition espagnole
La revista de agro-ecología
Asociación ETC Andes, AP.18-0745,
Lima 18, Pérou
E-mail : base-leisa@etcandes.com.pe

Edition indienne
LEISA India
AME Foundation, PO Box 7836, Bangalore
560 085, Inde
E-mail : amebang@giasbg01.vsnl.net.in

S O M M A I R E

4 Editorial

6 Une décennie de réflexion sur la gestion intégrée des paysages

Sara J. Scherr

8 Des périmètres bocagers pour reverdir le Sahel : l'expérience de la ferme pilote de Guiè au Burkina Faso

Estelle MILLOU

11 Valorisation des espaces colonisés par les plantes envahissantes à Djibouti : une expérience de « lutte par l'usage »

Simon Choge et Nick Pasiecznik

14 Paysages agricoles du Sénégal : le parc à Kadd (*faidherbia albida*) associé à la rotation culturale pour améliorer la fertilité des sols

Déthié Soumaré NDIAYE

16 Stratégies d'appropriation temporelle/saisonnaire de l'espace agricole dans les villes moyennes du Cameroun

Félix Meutchieye et Idriss Gabriel Nyebe Mvogo

18 L'Écotourisme vecteur de développement des espaces steppiques du nord-est marocain

Zoubir CHATTOU

21 Promouvoir une meilleure gestion de l'espace agricole pour des exploitations familiales plus productives et en mesure de nourrir le Sénégal

CNCR

24 Valoriser les systèmes oasiens pour renforcer la résilience des exploitations familiales du Nord Mali

Christian LEGAY, Mahamadou Souleye

27 SITE WEB

28 BIBLIOGRAPHIE

31 AGRIDAPE Infos

9 Des périmètres bocagers pour reverdir le Sahel : l'expérience de la ferme pilote de Guiè au Burkina Faso

Estelle millou

La dégradation du couvert végétal, engendrée par les changements climatiques, a des implications très néfastes sur la productivité agricole au Burkina Faso. Pour atténuer les effets de cette dégradation des ressources naturelles, l'ONG Terre verte a introduit le système bocager. Ce système promeut une nouvelle approche de gestion des paysages agraires basée sur la régénération naturelle assistée. Le recours à des technologies innovantes telles que le zaï, les demi-lunes, les cordons pierreux, etc. et l'association agriculture/élevage ont redonné le sourire aux exploitants familiaux qui connaissent aujourd'hui des niveaux de productivité jamais égalés auparavant.

UN RÉSEAU, UNE DYNAMIQUE !

AgriCultureS est un réseau de diffusion et d'échange d'informations sur des approches agricoles respectueuses de l'environnement et adaptées aux réalités agroécologiques et sociales. Ce nom marque bien le fait que l'agriculture n'est pas juste un secteur économique de spéculation ou un ensemble de paquets technologiques, mais qu'elle comporte une dimension culturelle intrinsèque dont la diversité est à valoriser et à protéger. Le réseau réunit sept éditions régionales, dont AGRIDAPE, représentant tous les continents. Ces éditions sont regroupées autour d'un secrétariat international pour renforcer la promotion de l'agriculture durable comme réponse au défi alimentaire mondial. **AgriCultureS** dispose également d'une base de données spécialisée et d'un site Internet interactif qui permet d'accéder à de nombreuses informations et d'échanger sur le développement de l'agriculture durable dans le monde.

Le Programme sur l'Agriculture Durable à Faibles Apports Externes (AGRIDAPE) couvre l'Afrique francophone. Lancé en 2003, son objectif est de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'agriculture écologique durable. Il s'appuie sur la production d'un magazine trimestriel tiré à 3500 exemplaires distribués dans 55 pays, la mise en réseau des acteurs de l'agriculture durable au niveau national et le renforcement des capacités en capitalisation des expériences.

AGRIDAPE est porté par Innovation, Environnement et Développement en Afrique (IED Afrique) dont la vision est que le développement durable doit nécessairement s'appuyer sur le renforcement des capacités des catégories les plus vulnérables et l'établissement de relations équitables entre les différents acteurs de façon à permettre leur réelle participation à l'amélioration des conditions de vie et du bien-être des populations. Ainsi, IED Afrique fait la promotion des approches participatives à travers la recherche-action, l'analyse des politiques, la mise en réseau, la formation, la production et la diffusion d'informations en Afrique francophone pour atteindre le développement durable. Et, dans ce cadre, elle propose, aux partenaires, différents supports accessibles à travers son site internet (www.iedafrique.org).

Édition brésilienne *Agriculturas, experiências em agroecologia*
AS-PTA, Rio de Janeiro, RJ Brésil 20091-020
E-mail : paulo@aspta.org.br

ALIN (Arid Lands Information Network):
AAYMCA Building, Ground Floor,
State House Crescent off State House Avenue
PO Box 10098 - 00100
Nairobi, Kenya
E: info@alin.net

Sites Web
<http://www.ileia.org>
<http://www.iedafrique.org/agridape.html>

Abonnements
AGRIDAPE est une revue gratuite, sur demande, pour les organisations et personnes du sud. Pour les organisations internationales, l'abonnement est de 45 USD (45 euro) et pour les autres institutions du nord, le tarif est de 25 USD (28 euro) par an.

Pour vous abonner, veuillez écrire à agridape@iedafrique.org

Financement AGRIDAPE
Ce numéro a été réalisé avec l'appui de ILEIA et de l'ASDI

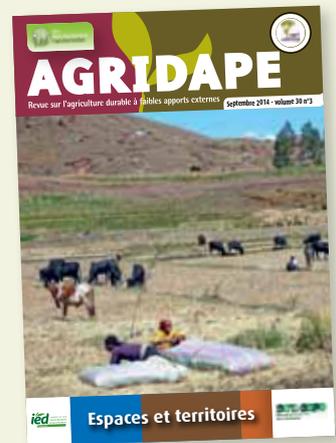
Photo de couverture :
Après une récolte de riz au Madagascar

Source :
Collectif TANY-Madagascar

La rédaction a mis le plus grand soin à s'assurer que le contenu de la présente revue est aussi exact que possible. Mais, en dernier ressort, seuls les auteurs sont responsables du contenu de chaque article.

Les opinions exprimées dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.

La rédaction encourage les lecteurs à photocopier et à faire circuler ces articles. Vous voudrez bien cependant citer l'auteur et la source et nous envoyer un exemplaire de votre publication.



14 Paysages agricoles du Sénégal: le parc à Kadd (*Faidherbia albida*) associé à la rotation culturale pour améliorer la fertilité des sols

Déthié Soumaré NDIAYE

Pour lutter contre la dégradation des terres agricoles, les agriculteurs familiaux du village de Doutki (centre du Sénégal) perpétuent une pratique ancestrale de régénération naturelle assistée du *Faidherbia albida* (kadd en langue locale).

La protection systématique de cette espèce connue pour être un bon auxiliaire de culture, combinée à la rotation culturale, a renforcé la fertilité des sols et par ricochet la productivité agricole.

11 Valorisation des espaces colonisés par les plantes envahissantes à Djibouti : une expérience de « lutte par l'usage »

Simon Choge et Nick Pasiecznik

Grâce au transfert de technologies, les communautés paysannes de Djibouti, ont transformé le prosopis, une espèce exotique très envahissante, en source de produits précieux.

L'exploitation des ressources générées par les fourrées de prosopis (bois, miel, gousses, gomme...) contribue à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les zones arides, tout en réduisant les impacts socio-écologiques négatifs liés à la prolifération de la plante.



Chères lectrices, chers lecteurs,

Sous l'influence de divers facteurs, les exploitants agricoles familiaux remodelent leurs espaces agricoles pour les rendre plus viables, plus résilients, plus durables et plus en mesure de renforcer leur autonomie.

Ces transformations fréquentes confèrent aux espaces et paysages agricoles leur caractère changeant. Ils gardent rarement la même physionomie dans le temps car leurs éléments constitutifs évoluent en fonction des logiques et stratégies paysannes qui contribuent à les remodeler.

Ce Numéro 30.3 de la revue AGRIDAPE met le focus sur le caractère particulier de certains de ces espaces dont la structure et les éléments constitutifs concourent à la résilience des exploitations familiales. La promotion et la valorisation de tels espaces constituent des gages de durabilité pour l'agriculture familiale.

Bonne lecture

Des espaces agricoles viables pour une agriculture familiale durable

4



Illustration d'un paysage Agricole

Photo : Ecoagriculture Partners

L'agriculture familiale joue un rôle important dans l'évolution des espaces et territoires agricoles. Afin d'optimiser l'utilisation des ressources naturelles et la gestion de l'environnement d'une manière qui convient à leurs besoins et augmente leur autonomie, les exploitations familiales développent des stratégies et adoptent des logiques d'appropriation et d'utilisation des ressources naturelles qui donnent aux espaces agricoles des caractéristiques très particulières. Les unités de paysage de chaque territoire agricole présentent des spécificités qui renseignent sur l'histoire des populations qui s'y sont succédé. Elles portent les marques des différentes séquences de l'évolution des populations qui ont contribué à les façonner.

Du pays Sérère au Sénégal, où les paysans ont élaboré un système d'assolement basé sur la rotation des cultures, au plateau Bamiléké au Cameroun, où les stratégies agricoles ont permis de faire face aux rigueurs des conditions pédoclimatiques par l'édification de terrasses pour contrer l'érosion, en passant par les régions du Sahel où le pastoralisme est l'activité principale, les espaces et paysages agricoles se caractérisent par leur homogénéité. En pays Sérère, l'organisation de base est le village (unité

d'habitation). Il est entouré de champs de case (mil, jardins maraichers, petit élevage...). Plus loin, se distinguent les champs éloignés d'arachide, de mil, les jachères et les espaces boisés réservés à un usage culturel ou pastorale ou exploités pour leurs abondantes ressources.

Au Cameroun, la spécificité des Bamiléké repose sur l'ingéniosité avec laquelle ils ont su dompter leur milieu. En effet, les Bamiléké habitent l'Ouest du Cameroun où la pratique de l'agriculture est rendue difficile par le caractère montagneux de cette région. Pour développer leurs activités agricoles, ils ont érigé des terrasses qui optimisent l'utilisation des ressources en eaux tout en minimisant les effets de l'érosion.

Les espaces pastoraux du Sahel portent, elles aussi, la marque des peuples nomades qui ont imprimé au paysage sa structure : des étendues infinies d'herbes parsemées de quelques espèces ligneuses. Les hameaux d'habitation se confondent aux paysages à cause des matériaux de fortune qui servent à leur construction, etc.

Les exemples sont encore nombreux en Afrique et ailleurs. Toutefois, de profondes mutations s'amorcent au fil du temps et semblent affecter les éléments caractéristiques

de ces espaces et parfois compromettre leur fonctionnalité.

Des espaces agricoles en profonde mutation

Les exploitations familiales ont rarement conservé une forme unique dans le temps. En fonction des stratégies paysannes, qui elles même évoluent souvent avec le temps à cause des adaptations périodiques nécessaires, les espaces agricoles changent de physionomie. Les modes d'occupation de l'espace et les systèmes agraires évoluent, généralement, d'une génération à l'autre, même si les populations tentent de conserver certaines spécificités qui continuent de les distinguer d'autres paysans d'autres régions.

Si par le passé, les mutations qui s'opéraient dans l'espace rural étaient lentes, aujourd'hui elles s'accroissent du fait de la combinaison de nombreux facteurs. Au premier rang de ces facteurs figure l'explosion démographique qui impose un étalement des unités d'habitation (étalement urbain) et le morcellement des unités de production (réduction des surfaces cultivées). Les territoires agricoles ne sont pas bâtis sur des espaces illimités. Ils sont généralement

inextensibles au moment où la population et leurs besoins alimentaires augmentent à un rythme exponentiel. En effet, l'explosion démographique accroît les besoins alimentaires d'où le recours fréquents à des moyens considérés comme « plus efficaces » pour intensifier la production. L'introduction de nouvelles technologies et de nouveaux matériels agricoles (tracteurs, moissonneuses, etc.) et l'adoption d'intrants chimiques s'accommodent rarement avec les systèmes de production anciens souvent basés sur les approches écologiques. Les impératifs de productivité imposent souvent un étalement inconséquent des champs sans tenir compte des interrelations fonctionnelles entre les différents éléments qui composent les écosystèmes agricoles.

Le rural et l'urbain s'interpénètrent et s'influencent mutuellement. De cette interpénétration sont nées de nouvelles formes de paysages et d'espaces. Ces espaces sont le cadre du développement d'une forme d'agriculture (agriculture périurbaine) qui se nourrit des besoins alimentaires de la ville.

Les politiques environnementales, visant la protection de certains écosystèmes fragiles et des ressources naturelles, engendrent des modifications dans certains espaces. L'édification de parcs, de réserves induit des changements profonds dans les relations des populations à l'espace.

L'espace et les ressources deviennent des enjeux de taille. Les règles d'accès à la terre ne sont plus édictées prioritairement au niveau communautaire. Parfois c'est l'Etat qui s'est arrogé le seul droit de disposer et de distribuer la terre. Sous le couvert des pouvoirs publics, de nouveaux acteurs (avec des logiques d'appropriation de l'espace nouvelles) investissent les espaces agricoles et réclament leurs parts de territoire agricole (agrobusinessmen). Les litiges fonciers se multiplient.

Les relations de complémentarité entre paysans et éleveurs se sont muées en conflits ouverts alimentés par le manque d'espace et la dégradation des ressources naturelles. La multifonctionnalité qui a longtemps caractérisé les exploitations familiales est sérieusement menacée. Les réseaux sociaux multidimensionnels qui ont contribué à façonner l'espace s'effritent et cèdent la place à des unités d'exploitation isolées et fragiles.

Innover pour renforcer la fonctionnalité des espaces agricoles

En dépit des nombreuses mutations qui s'opèrent dans les espaces agricoles et qui contribuent à la fragilisation de ceux-ci, il existe des expériences positives grâce auxquelles les agriculteurs ont su tirer profit des changements pour renforcer la fonctionnalité de leurs systèmes de production.

C'est le cas au Burkina Faso, où l'introduction du système bocager, l'utilisation de technologies innovantes telles que le zai, les cordons pierreux, etc. et l'association agriculture élevage ont contribué à relever la production et la productivité agricoles à des niveaux jamais égalés auparavant.

A Djibouti, l'introduction du prosopis pour lutter contre la désertification a eu un effet désastreux sur les activités agricoles. Planté en abondance dans les années 1980 dans le cadre de programmes de reboisement cette espèce envahissante a rapidement proliféré, et pris le dessus sur les espèces locales. Les structures végétales issues de cette prolifération (des fourrés très denses et impénétrables) se développent dans les espaces agricoles, pastorales et naturelles et compromettent toute activité.

Depuis les années 1990, un petit groupe grandissant de professionnels développe et promeut une approche innovante de « lutte par l'usage » comme solution gagnant-gagnant, afin de résoudre le dilemme de la prise en charge de cette essence utile mais envahissante. L'objectif est de transformer cette essence non appréciée en source de produits précieux pour participer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les zones arides, tout en réduisant ses impacts socio-écologiques négatifs.

Diversifier les activités dans les espaces agricoles

Le développement des zones rurales écologiquement fragiles ne peut se faire que sur la base d'une diversification des activités économiques. Ces activités doivent favoriser la préservation durable des ressources naturelles et patrimoniales.

Dans la région montagnarde de l'Oriental du Maroc, le tourisme durable, qui comprend plusieurs formes, pourrait être un des leviers de développement économique et social des territoires ruraux. Ses effets positifs sur l'augmentation des revenus des populations à travers la valorisation des filières de production agricole et artisanale, participent à l'allègement de la pression sur l'environnement. Une planification de cette activité d'une manière cohérente, participative et durable contribuerait à la protection des paysages, de la culture et au développement de nouvelles rationalités économiques qui intègrent les préoccupations de développement responsable.

Redéfinir les modalités d'accès aux ressources naturelles

Les litiges liés aux ressources naturelles sont monnaie courante dans le monde rural. Le cadre institutionnel et juridique est inadapté pour prendre en charge efficacement ces litiges. Il incombe, dès lors, de redéfinir les textes de lois et de prendre en considération les aspirations profondes des exploitations familiales pour arriver à une gestion durable des ressources naturelles et aplanir plus facilement les différends liés à l'utilisation de ces ressources.

Au Sénégal, le Conseil national de coopération et de concertation des ruraux (CNCR) préconise de redéfinir et préciser les conditions d'accès et les modalités d'exploitation des ressources naturelles. Il recommande, par ailleurs, de promouvoir une gestion concertée des ressources naturelles à l'échelle locale, en prenant en compte les spécificités régionales. Il faut, enfin, mettre en place des programmes ambitieux d'amélioration durable de la productivité de la terre et des animaux et mettre en œuvre une politique rigoureuse d'aménagement du territoire visant une meilleure répartition de la population sur l'ensemble du territoire national.

Promouvoir l'agroécologie

Avec la bonne maîtrise des principes de l'agroécologie, on arrive à créer des espaces agricoles résilients capables de supporter des niveaux de production importants.

Dans les régions désertiques du Nord Mali, l'agriculture n'est possible que dans quelques rares zones où les conditions pédoclimatiques favorisent une bonne disponibilité de l'eau et de sols arables (les oasis).

Jadis basés sur les principes de l'agroécologie, les systèmes agricoles des oasis ont sérieusement pâti de l'évolution

des pratiques (intensification, introduction de nouvelles technologies inadaptées...). La dégradation des sols que cette évolution des pratiques a engendrée, a eu un impact négatif sur la production maraîchère qui fait vivre une bonne partie de la population.

Sous la houlette des organismes de développement, les paysans ont réintroduit le système oasisien pour renforcer la productivité et la durabilité de leur agriculture.

Le système oasisien tire ses performances de l'association intégrée et harmonieuse des légumes, des arbres fruitiers et des dattiers au petit élevage. Ce système est durable et adapté aux contraintes d'aridité du climat. La gestion de l'eau est optimale. Enfin, les producteurs sont autonomes vis-à-vis des fournisseurs d'intrants chimiques (engrais, pesticides, herbicides) et des semences.

A la lisière des zones désertiques, le défi de la production agricole se pose également avec de plus en plus d'acuité à mesure que les pluies deviennent rares. Les sols, devenus pauvres à cause d'une surexploitation et d'une pression humaine sans précédent, les impératifs de produire suffisamment pour satisfaire les besoins en nourriture des populations rurales imposent de trouver des solutions à ces problèmes.

Au Sénégal, dans le département de Bambey (centre du pays), les mauvaises pratiques culturales combinées aux effets de la sécheresse et à l'explosion démographique ont conduit à l'épuisement des terres. Pour maintenir la fertilité dans leurs champs, les populations de Douki perpétuent une pratique traditionnelle, la culture sous parc arborée. L'espèce la plus utilisée est le *Faidherbia albida* (Kadd en langue locale). Il contribue fortement à reconstituer la fertilité du sol. Par ailleurs, les parcs à Kadd sont d'excellents remparts contre l'érosion éolienne. La présence des kadd dans les champs réduit la vitesse du vent et par conséquent, permet de stabiliser le sol. Pour accroître l'efficacité de cette pratique, les populations y associent la rotation culturale et l'apport de fumure organique.

Conclusion !

Sous l'influence de divers facteurs (croissance démographique, explosion urbaine, révolution technologiques, etc.) les espaces agricoles naviguent d'une forme à l'autre. Cette transformation peut perturber la fonctionnalité des espaces agricoles ou favoriser l'introduction de nouvelles stratégies et logiques agricoles avantageuses. Ainsi, Comment les agriculteurs familiaux arrivent-ils à faire face aux changements dans leurs espaces et territoires? Quelles sont les expériences innovantes où les agriculteurs ont su tirer profit des changements intervenus dans leurs espaces pour renforcer la fonctionnalité de ceux-ci? Comment arrivent-ils à faire face à la nouvelle donne engendrée par les enjeux liés au foncier, aux ressources forestières, etc. Quelles leçons peut-on tirer de ces expériences? Quel type de gouvernance, de politiques et d'autres mécanismes sont nécessaires pour s'assurer que les droits et les rôles des agriculteurs familiaux dans les espaces agricoles sont respectés et valorisés?

Ce N° 30.3 de la revue AGRIDAPE tout en mettant en exergue le caractère évolutif des espaces et territoires agricoles tentera d'apporter des éléments de réponses à toutes ces interrogations.



Une décennie de réflexion sur la gestion intégrée des paysages

Sara J. Scherr

6



Photo : Ecoagriculture Partners

une vue sur la vallée du Rift

Qu'est ce que l'approche paysage ? comment a-t-elle évolué ? Quel rôle pour les exploitations familiales pour renforcer la gestion intégrée des paysages ? Sara J. Scherr partage la réflexion sur le « penser paysage » qui a débuté en 2004 à Nairobi, lors de la conférence sur l'écoagriculture et qui a vu la mise en place d'Ecoagriculture Partners.

Le concept de « Penser paysage agricole » en 2004

Le concept du « Penser paysage » remonte à plusieurs décennies, mais il était surtout axé sur la réalisation des objectifs essentiellement environnementaux à travers la conservation des grandes exploitations forestières ou des bassins versants. L'augmentation de la production agricole ou des

revenus des agriculteurs était rarement un objectif, et de nombreux programmes en faveur du paysage ont même cherché à limiter l'agriculture. En 2004, les tensions restaient toujours aussi vives entre les acteurs de l'agriculture et ceux de l'environnement, donnant lieu à des compromis inévitables ou à des choix difficiles, le tout dans un climat de méfiance et de conflits quant aux priorités sur l'utilisation des terres.

En 2001, le terme « écoagriculture » a été inventé pour décrire la gestion des paysages en mosaïques, notamment les exploitations agricoles et les aires protégées avec pour objectif d'améliorer à la fois la production agricole, la biodiversité (des espèces cultivées et sauvages), la conservation des écosystèmes et les moyens de subsistance locaux. Diverses initiatives existent à travers le monde. Le plus souvent, ces innovations et adaptations aux pratiques autochtones se sont limitées aux petits paysages et entraient rarement en ligne de compte dans les politiques publiques ou les programmes de développement. Les données relatives aux nombreux

avantages de ces approches restaient limitées et l'analyse toujours aussi compliquée.

De la pensée à l'action

Néanmoins, l'innovation fait son chemin un peu partout en toute discrétion, car les praticiens et les chercheurs se sont évertués à trouver des synergies entre l'agriculture et la conservation. Une bonne partie des terres agricoles du monde se trouvent dans des zones tout aussi cruciales pour les ressources en eau, la conservation de la biodiversité sauvage ou l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Toutefois, la production et la durabilité agricoles dépendent d'écosystèmes sains, et cette réalité est de plus en plus prise en compte. Étant donné que nombre de personnes vivent dans le même paysage et sont obligées de partager la même base de ressources, la négociation d'accords acceptables s'avère capitale. Au cours des dix dernières années, de nombreuses initiatives axées sur des « secteurs » spécifiques tels que la gestion de l'eau, la conservation de la biodiversité, la restauration des terres ou le développement agricole ont fait leur apparition pour promouvoir des paysages multifonctionnels adaptés aux besoins des différents acteurs.

Même si plus de 80 termes ont été utilisés par différentes personnes pour décrire les aspects de la gestion intégrée du paysage, l'initiative Paysages au service des populations, de l'alimentation et de la nature est parvenue, en 2013, à une définition consensuelle pratique. Une telle gestion suppose une collaboration à long terme entre les différents groupes de parties prenantes et de responsables fonciers en vue d'atteindre leurs objectifs et de satisfaire leurs attentes relatives au paysage, notamment en ce qui concerne les moyens de subsistance locaux, la santé et le bien-être. La gestion intégrée du paysage englobe l'agriculture, les services écosystémiques, la biodiversité, la valeur esthétique du paysage, l'identité culturelle et les attributs ludiques. Dans la recherche de solutions complémentaires aux problèmes courants, les acteurs cherchent de nouvelles opportunités à travers des moyens techniques, écologiques, commerciaux, sociaux et politiques.

Les paysages étant des systèmes socio-écologiques complexes, l'acceptation du dynamisme et du changement doit être un facteur inhérent à leur gestion. La gestion intégrée du paysage compte de nombreuses approches différentes, avec différents points d'entrée, processus et dispositions institutionnelles. La plupart de ces approches comprennent des éléments de gestion des conflits, ainsi que plusieurs autres avantages : (i) compréhension des droits démocratiques, (ii) large participation des parties prenantes, (iii) négociation

fondée sur des stratégies et des objectifs communs, (iv) gestion adaptative basée sur le partage des connaissances et durabilité comme objectif pour les besoins humains et la santé des écosystèmes.

Rôle des exploitations familiales dans la gestion du paysage

Les exploitations familiales constituent sans aucun doute les principaux acteurs des paysages agricoles, vu que leurs moyens de subsistance dépendent des caractéristiques de résilience du paysage et de la gestion des ressources sous leur responsabilité. Selon une étude récente, l'Amérique latine compte 104 initiatives de gestion intégrée du paysage, tandis que l'Afrique en compte 87. Plus de 80 % de ces initiatives étaient sous la houlette d'organisations de producteurs qui en étaient les acteurs clés, et plus de 40 % d'entre elles représentaient des organisations de peuples autochtones. Cependant, bien que les exploitations familiales participent aux initiatives en faveur du paysage, leurs rôles se limitent souvent à réaliser des tâches définies par d'autres. Parfois, elles sont même considérées comme étant le « problème ». Cela peut être dû à leurs pratiques agricoles et foncières qui, selon certains, portent atteinte aux intérêts des autres parties prenantes. La faiblesse des organisations paysannes et leur faible accès à l'information limitent également leur capacité à s'engager de façon équitable dans les processus de prise de décision. Ces situations sont particulièrement fréquentes dans les initiatives pro-paysage dirigées et financées par des organismes publics au niveau local ou national, des ONG nationales ou internationales, des programmes régionaux tels que les projets de conservation ou de bassins versants transfrontaliers, ou encore le secteur privé. La résorption des grands déséquilibres de pouvoir entre les différentes parties prenantes reste un défi majeur, et les groupes politiquement marginalisés, notamment les femmes, luttent pour faire entendre leurs voix.

Bien que les exploitations familiales participent aux initiatives en faveur du paysage, leurs rôles se limitent souvent à réaliser des tâches définies par d'autres. Parfois, elles sont même considérées comme étant le « problème »

Toutefois, dans certains cas, la gestion intégrée du paysage est en grande partie assurée par les exploitations familiales ou par les communautés agricoles, pastorales et forestières, telles que celles présentées dans les pages suivantes du présent magazine. De nombreux groupes pionniers dans la protection ou la restauration des droits

fonciers et forestiers ont fait leur apparition pour répondre aux défis collectifs de la gestion des terres et des ressources. En outre, des réseaux voient le jour un peu partout dans le monde. Il s'agit notamment de Landcare International qui appuie des dizaines d'initiatives en faveur du paysage au niveau local en Asie et en Afrique et du Réseau international de forêts modèles qui soutient les initiatives multipartites à long terme dans 58 paysages en Amérique, en Afrique, en Asie et en Europe. Tous ces réseaux et groupes estiment que les mouvements de producteurs doivent jouer un rôle central dans le développement, la mise à l'échelle et la gestion de la production agricole accrue, des avantages de l'écosystème, mais également dans la mise en œuvre de processus de planification multipartite.

Un intérêt croissant

L'expérience en matière de gestion intégrée des terres s'est considérablement accrue au cours des dix dernières années, de même que l'intérêt politique envers cette approche. Les acteurs de l'agriculture, de l'environnement et du développement rural ne croient plus en la capacité des stratégies sectorielles fragmentées à produire des résultats durables. Les preuves scientifiques et l'expérience pratique ont démontré la nécessité de prendre des mesures dans le secteur agricole (au-delà de l'amélioration des semences et de l'augmentation des engrais) face aux défis du changement climatique et de la sécurité alimentaire. Les experts en biodiversité ont commencé à reconnaître l'importance des terres cultivées et des pâturages dans la conservation des espèces sauvages. Il est devenu de plus en plus évident que l'amélioration du bien-être des exploitations familiales permet de renforcer la capacité de ces dernières en matière de gestion des terres et de résilience du paysage.

Certes cette approche est loin d'être dominante, mais elle est au moins devenue « respectable ». Les institutions classiques telles que la Banque mondiale, le GCRAI et le NEPAD disposent désormais de programmes axés sur le paysage. De l'Australie à la Zambie, en passant par l'Indonésie et le Burkina Faso, de nombreux pays ont mis en place des initiatives ou des politiques nationales de soutien ou d'investissement dans la gestion intégrée du paysage. Certaines entreprises multinationales participent à des initiatives de gestion intégrée du paysage pour rehausser leur image et gérer leurs risques liés à l'approvisionnement, tandis que les investisseurs clés mettent aujourd'hui en place des fonds d'investissement pour le paysage.

Cet intérêt et ces investissements croissants dans les approches axées sur le paysage peuvent s'avérer salutaires pour les exploitations familiales. Ils peuvent

favoriser des agrosystèmes plus durables, créer de nouveaux partenariats, de nouvelles opportunités de marché et prendre en compte la conservation des valeurs culturelles. Les initiatives multipartites en faveur du paysage offrent une plateforme de dialogue et de plaidoyer sur les droits en matière de terres et de ressources, ainsi que des stratégies alternatives d'investissement agricole face à la rapide croissance du secteur agroindustriel. Cependant, la qualité de la gouvernance du paysage est loin d'être constante, et les exploitations familiales impliquées dans ces initiatives sont confrontées à de nombreux risques et problèmes. Bon nombre de ces initiatives comportent des processus décisionnels peu soucieux des intérêts des exploitations familiales, et le rôle de ces dernières dans la réalisation des objectifs de production agricole n'est pas suffisamment reconnu. Les agriculteurs ne sont pas impliqués dans la définition des objectifs environnementaux. Or, ils sont les mieux placés pour s'occuper du paysage.

Renforcer les capacités des exploitations familiales

Comment les petits exploitants et leurs organisations se positionnent-ils au cours de la prochaine décennie afin d'optimiser les avantages tirés de ces investissements accrus et du renforcement de la gestion intégrée du paysage ? Tout d'abord, les agriculteurs doivent « se retrousser les manches » pour jouer les premiers rôles dans ces initiatives et trouver des moyens de collaboration plus efficaces. La question des petites exploitations agricoles doit être plus au cœur de ce qui est devenu, jusqu'à récemment, une approche axée sur la conservation. En outre, lors des prochaines négociations, les organisations d'agriculteurs doivent défendre les intérêts et les besoins de tous, notamment ceux des agriculteurs marginaux. Les résultats dépendent de plusieurs facteurs : com-



Photo : Ecoagriculture Partners

Terraces en Ethiopie

ment les organisations définissent leurs propres valeurs et objectifs dans la gestion de l'agriculture et du paysage, comment elles s'efforcent d'occuper l'espace politique pour s'engager pleinement dans les processus multipartites et comment elles s'activent pour trouver des partenariats avec d'autres groupes d'intérêt dans leurs propres paysages.

Les participants au Plan d'action pour les paysages d'Afrique (Nairobi 2014) ont défini plusieurs actions prioritaires spécifiquement liées aux exploitations familiales et à leurs communautés. Ils ont encouragé l'adoption de politiques qui prennent en compte les systèmes traditionnels de gestion des terres, améliorent les liens entre les responsables fonciers locaux et les politiques nationales et renforcent le niveau et la qualité de la participation de la communauté dans les décisions politiques et la responsabilité publique. Ils ont également plaidé pour des méthodes plus

explicités afin de faire face au déséquilibre de pouvoir dans la gouvernance du paysage. Ils ont recommandé de faire davantage appel aux mécanismes du marché en faveur des petites et moyennes entreprises et d'investir dans des initiatives de microfinance appropriées. Ils ont enfin plaidé pour le renforcement des capacités des agriculteurs et de leurs communautés à planifier et à mettre en œuvre des stratégies de gestion intégrée du paysage, ainsi qu'une plus grande implication de la jeunesse.

Quel cap pour les dix prochaines années ?

Les intérêts locaux dans la planification de l'utilisation des terres et des ressources peuvent être renforcés en suscitant l'engagement des exploitations familiales dans les initiatives de gestion intégrée du paysage dès le départ. Les fédérations, les coopératives et autres organisations d'agriculteurs doivent devenir les principaux acteurs de ces initiatives et développer de manière proactive des stratégies et des capacités pour y parvenir. Dans les zones où il n'existe pas encore de telles plateformes multipartites pour la gestion, les organisations d'exploitations familiales doivent prendre les devants en développant leurs propres capacités, en engageant le dialogue avec de nouveaux partenaires, en s'engageant à travailler en collaboration pour la gestion des terres et en évitant d'être marginalisés à l'avenir. L'on espère que les expériences racontées dans le présent numéro seront une source d'inspiration.

Sara J. Scherr est la présidente d'EcoAgriculture Partners et de Landscapes for People, Food and Nature Initiative. E-mail : sscherr@ecoagriculture.org

Initiative pour les paysages au service des populations, de l'alimentation et de la nature

En 2011, cette initiative a été mise en place pour renforcer et mettre à l'échelle la gestion intégrée du paysage dans le monde, cela grâce à l'accélération du partage des connaissances entre les différentes communautés de pratique, à la synthèse des expériences et à des actions pour se faire plus audibles auprès des décideurs. Les groupes de travail se penchent sur les thèmes clés suivants : (a) renforcement des initiatives en faveur du paysage, (b) amélioration de l'environnement propice aux politiques, aux finances et à l'engagement des en-

treprises, (c) mobilisation de la science et des connaissances et (d) sensibilisation. Le site Web landscapes.ecoagriculture.org et le Landscapes Blog (blog.ecoagriculture.org) contiennent une mine d'informations sur la gestion intégrée du paysage. L'initiative est coordonnée par EcoAgriculture Partners (qui fait office de secrétariat), le gouvernement des Pays-Bas, Conservation International, Bioversity International, l'ICRAF, la FAO, le FIDA, le PNUE et le World Resources Institute. Elle compte plus de 50 autres partenaires stratégiques.



Des périmètres bocagers pour reverdir le Sahel : l'expérience de la ferme pilote de Guiè au Burkina Faso

Estelle MILLOU

La ferme pilote de Guiè au Burkina Faso et l'association AZN qui la porte, peuvent être considérées comme des exemples en matière d'innovation paysanne. Au cours de ses 20 ans d'existence, cette ferme a servi de cadre d'expérimentation de nombreux concepts d'aménagement rural alliant production agricole et protection de l'environnement. Le bocage sahélien et les techniques agricoles mises en pratique en son sein font chaque jour davantage leurs preuves contre l'avancée du désert. Le projet essaime puisque aujourd'hui deux autres fermes pilotes, dans le centre-est et le nord du pays, vulgarisent également des moyens de restaurer les sols et des techniques agro-sylvo-pastorales respectueuses du milieu.

Dans la zone sahélienne, la rigueur des conditions climatiques rend l'activité agricole très difficile. Surpâturage, déboisement, ravinement, rayons solaires intenses sur un sol nu se sont liés avec la sécheresse permanente pour rendre la productivité agricole aléatoire. Les rendements sont constamment en baisse et les populations restent des proies faciles pour la famine, la malnutrition, etc. La situation est alarmante mais pas désespérée car des solutions existent. Afin de restaurer les sols et d'aller à l'encontre de « la fatalité », la ferme pilote de Guiè, située à 60 km au nord de Ouagadougou, dans la région du plateau central du Burkina Faso, met en œuvre des aménagements ruraux respectueux et réparateurs de l'environnement.

Son initiateur Henri Girard explique que cette terre, considérée comme ingrate et maudite, autant par ses habitants que par le reste du monde, est pleine de ressources et de richesses. M. Girard se dit fier et heureux de participer à cette réconciliation de l'homme avec son environnement et pourquoi pas à une reconquête du désert.



Pépinière de la ferme pilote de Guiè

Une des réponses apportées par la ferme de Guiè est la création d'un bocage sahélien, « wégoubri » en langue moré. Selon les explications du responsable de la cellule des Aménagements Fonciers à Guiè Seydou Kaboré, « le bocage peut être défini comme un paysage rural de prairies et/ou de champs entourés de haies vives et de bois. C'est un milieu équilibré créé par l'homme où il associe l'arbre, la culture, l'élevage et où l'Homme et la Nature vivent en harmonie. La particularité du bocage sahélien est de garder l'eau là où elle tombe par des aménagements de diguettes, de mares et de haies vives, afin d'atténuer l'action érosive des eaux de la mousson et de maintenir la biodiversité d'un milieu extrêmement fragile. »

La création de haies vives autour des cultures et des prairies a plusieurs utilisations. Elles permettent, en premier lieu, de

replanter les arbres qui ont été arrachés en plein champ. Elles sont aussi un espace de vie pour la faune, retiennent l'humidité et facilitent l'infiltration de l'eau, luttant ainsi efficacement contre l'érosion des sols. Dans une zone où les vents peuvent être très violents et abîmer les cultures, les haies agissent comme des barrières naturelles et des brise-vents. Ainsi, des centaines de milliers d'arbres ont déjà été plantés ou semés depuis 20 ans. Les plants pour les différents aménagements (bords de routes, haies) proviennent de la pépinière de la ferme. Cela permet aussi de faire revivre certaines espèces locales en voie de disparition du fait de la déforestation. Le bois est également utilisé pour les constructions ou pour la cuisine. Aujourd'hui, plus de 730 hectares de périmètre bocager ont déjà été aménagés sur l'ensemble des trois fermes pilotes de Guiè, Filly et Goèma.

Une agriculture durable

Le bocage sahélien est un système qui s'accompagne de pratiques culturales très élaborées. L'une de ces pratiques est le Zai, une technique traditionnelle de culture de la région nord-ouest du Burkina Faso, le Yatenga. Elle consiste à creuser un trou dans le sol avant d'y semer la graine. La cuvette ainsi formée autour du plant permet de garder l'humidité et de lui fournir de l'eau en l'absence de pluie. A Guiè, cette pratique a été enrichie. « Nous creusons des entonnoirs plus grands pour y rajouter un peu de compost bien mûr afin d'aider la plante à se développer », explique Benjamin, le responsable des champs expérimentaux de la ferme. Grâce à cette technique, il n'est plus nécessaire de labourer tout le champ. Les paysans peuvent préparer les trous en saison sèche et semer à la saison des pluies. Ensuite, le travail d'entretien se limite à un sarclage localisé, c'est à dire à désherber au pied de chaque plant. « Le Zai permet de multiplier les rendements par trois, de les sécuriser et de réduire la dépendance aux aléas climatiques », indique Henri Girard.

Cela étant, le zai est associé à d'autres pratiques afin d'instaurer une agriculture durable dans cette zone sahélienne. La rotation des cultures permet d'éviter l'épuisement du sol et l'invasion des parasites et adventices liés à une culture donnée. De plus, elle permet de sortir de l'agriculture sur brûlis devenue impossible du fait de l'augmentation de la population et de la raréfaction des terres. Mais la rotation des cultures va de pair avec la jachère. C'est à dire, un temps de réparation du sol, où on laisse la végétation s'installer spontanément. Les plantes qui vont se développer sont celles capables de résoudre les carences du sol. Les techniciens de la ferme de Guiè recommandent la jachère pâturée. Le passage du bétail et la fumure qu'il dépose sur place redonne à la terre les éléments nutritifs dont elle a besoin pour être plus productive. Les jachères sont délimitées par une clôture électrique solaire.

Élevage et culture : deux entités complémentaires

Le bétail trouve sa place dans cet équilibre du bocage sahélien. Afin d'éviter le surpâturage et le « broutage » des jeunes arbres par les troupeaux, ceux-ci paissent toujours sous la garde d'un berger ou dans des pâturages clos. De plus, le bocage préserve les cultures des animaux. En effet, la divagation permanente du bétail, comme c'est l'usage traditionnellement, ne permet pas à la végétation de se régénérer. Il est possible de limiter l'action destructrice d'un élevage extensif en délimitant des zones dédiées à l'élevage qui prennent en compte le nombre d'animaux à l'hectare. Afin de garantir une nourriture de qualité

toute l'année, la ferme de Guiè stocke le fourrage (foin et ensilage). Ainsi, le bétail en meilleure santé a une meilleure productivité et il est une entité complémentaire aux cultures. Par exemple, le nettoyage de la jachère par le troupeau permet d'éviter l'écobuage. La nuit, le bétail dort dans un parc, ce qui permet de récupérer le fumier qui servira pour le compost. Celui-ci est aussi fabriqué à partir des déchets verts. En effet, lors d'opérations de débroussaillage et d'entretien des haies, les végétaux sont broyés et compostés. Seydou Kaboré donne un autre exemple de la complémentarité entre élevage et culture. « Nous pratiquons le déprimage des céréales, notamment avec le mil. En juillet, donc avant la montaison, les animaux pâturent les céréales en herbe. Cette pratique apporte une ressource en fourrage et favorise le tallage de la céréale. »

Récupération des eaux de pluie

Dans cette zone sahélienne où il ne pleut que durant cinq mois, de juin à octobre, les précipitations peuvent être diluviennes. Elles ravinent le sol et ne s'infiltrent pas. Depuis quelques années, les pluies se raréfient et cela entraîne de mauvaises récoltes. À Guiè, la construction de diguettes et de mares permet de récupérer l'eau de pluie et d'utiliser l'excédent pour abreuver le bétail, garder l'humidité... Ainsi, dans le point bas de chaque champ est creusée une mare qui récolte le surplus d'eau de pluie. La concentration de l'eau au niveau de ces mares permet à celle-ci de s'infiltrer lentement vers les nappes phréatiques. Des digues plus hautes sont également bâties pour protéger les routes, les cultures et amener l'eau dans des bassins plus grands, où les réserves subsistent toute l'année (ou presque).

Des résultats encourageants

L'adoption de ces pratiques, permet une amélioration de la structure du sol dans le temps et l'assurance d'une récolte minimale satisfaisante les années sèches. Cela se traduit par une reprise de confiance des paysans, une reconquête des terrains abandonnés et par une augmentation progressive des rendements. Il est difficile d'avoir une idée chiffrée de l'augmentation des récoltes auprès des paysans qui adoptent (en partie ou complètement) ces pratiques. Cependant, AZN a mesuré les résultats obtenus dans ses propres champs expérimentaux. Ainsi, elle constate une relative stabilité des récoltes entre 2006 et 2011 avec une moyenne annuelle de 2 673 kg/ha. Avec en particulier pour l'année 2011 une augmentation des rendements par rapport aux autres agriculteurs de la région. A Guiè la saison 2011 s'est caractérisée par des pluies satisfaisantes en quantité mais avec une répartition iné-

gale dans le temps. Pourtant en 2011 sur les champs expérimentaux de la ferme pilote 2667 kg/ha de sorgho ont été récoltés en moyenne et 2020 kg/ha de mil, contre 2515 kg/ha et 1483 kg/ha en 2010.

D'autre part, il est possible de comparer les rendements entre les champs zai et ceux cultivés de manière traditionnelle. En 2009, 2010 et 2011, les gagnants des lauréats du concours agricole Ruralies obtiennent en moyenne des rendements trois fois supérieurs à ceux des paysans qui utilisent les méthodes culturales « classiques ». Sawadogo Waongo agriculteur à Guiè témoigne de son expérience. Depuis qu'il a adopté le zai, il lui reste du mil dans son grenier d'une année à l'autre. Grâce à cette pratique, il ne craint plus les longues périodes de soudure où il fallait dépenser des sommes colossales pour acheter du mil afin de subvenir aux besoins alimentaires de la famille. Au contraire, il peut même vendre le surplus non consommé de sa récolte pour améliorer sa santé financière.

Animation et transmission

La vocation des trois fermes pilotes est non seulement de mettre en place ces aménagements, mais aussi de les diffuser et d'accompagner les agriculteurs volontaires. En effet, ces fermes rassemblent 12 villages et permettent aujourd'hui à 9 groupements fonciers sur une surface totale de près de 800 hectare, de bénéficier d'un accompagnement dans l'adoption de nouvelles pratiques. Cependant les fermes de Filly et Goèma peuvent aussi intervenir dans d'autres villages environnants.

A Guiè, les habitants des villages alentours se rassemblent petit à petit pour regrouper leurs parcelles et les transformer en périmètres bocagers. Au sein de l'équipe d'AZN une section animation est chargée de mener des enquêtes en vue de remettre des primes d'excellence. Quatre équipes parcourent pendant le mois de juillet les différents périmètres bocagers, elles notent le travail réalisé par les agriculteurs dans leurs champs (plantation de haies vives, des arbres d'axe de champ et de bord de mare, rotation culturale, etc.) Les équipes profitent de cette occasion pour donner des conseils et pour mieux expliquer le bien-fondé des différentes techniques préconisées par la ferme. Afin d'encourager les paysans, la ferme de Guiè organise chaque année un concours, « Les Ruralies » qui récompense les plus beaux champs zai et les meilleures réalisations bocagères.

Estelle Millou

Journaliste française
estelmi@hotmail.com

Sources : <http://eauterreverdure.org/> ; <http://www.azn-guie-burkina.org/les-films-de-l'azn>



Valorisation des espaces colonisés par les plantes envahissantes à Djibouti : une expérience de « lutte par l'usage »

Simon Choge et Nick Pasiecznik



Photo : Nick Pasiecznik

Envahissement par le prosopis

11

Des millions d'hectares de terres auparavant quasi désertiques ont « reverdi » au cours des dernières décennies. Certes le paysage, dans son ensemble, a changé, mais aucun arbre n'a été planté. Des plantes exotiques se sont propagées naturellement, créant des forêts denses sur de grandes surfaces. Fermiers et éleveurs locaux sont alors heureux ? Pas du tout. Ces arbres leur rendent en fait la vie insupportable, en envahissant les pâturages, bloquant routes et sentiers, obligeant même certaines communautés à se déplacer. Mais, grâce au transfert de technologie agricole, de plus en plus de personnes apprennent à tirer profit de cette nouvelle ressource.

Il fait 45° et Ali Hamad, président de la coopérative agricole de Hanlé, un quartier Dikhil de Djibouti, se repose sous un palmier nain. Il pense aux problèmes auxquels sa communauté est confrontée depuis des années. Il y a de cela trente ans, les sécheresses récurrentes ont détruit le mode de vie traditionnel de son peuple Afar nomade, qui n'a eu d'autre choix que de se sédentariser et de tirer sa subsistance dans l'agriculture.

Le gouvernement leur a alloué des terres et, grâce à l'appui d'ONG et des organisations internationales, des puits ont été creusés, des arbres plantés, des formations en techniques de production agricole ont été organisées, et une aide alimentaire lors des périodes de soudure est fournie.

Du désert à une forêt...

La majeure partie des arbres plantés sont morts et la plupart des essences autochtones ont été coupées pour servir de bois de chauffe. Les tempêtes de sable sont devenues plus fréquentes, la pauvreté des sols et le manque de connaissances techniques en agriculture se sont traduits par de mauvaises récoltes. La guerre civile a marqué la décennie 1990 et provoqué le départ de beaucoup de personnes vers la ville ou à l'étranger pour ceux qui le pouvaient. Toutefois, la pluviométrie s'étant améliorée, d'autres ont réussi à obtenir de meilleurs rendements. L'une des essences introduites auparavant et qui avait survécu a commencé à se développer grâce aux

animaux qui en mangeaient les gousses et à la capacité de l'arbre à pousser malgré des conditions climatiques peu favorables. En l'espace de quelques années seulement, une masse de fourrés épineux a recouvert de vastes étendues de terre. Dix ans plus tard, ces fourrés se sont transformés en forêts couvrant des centaines d'hectares. L'invasion de la zone par le prosopis avait commencé.

...de « mauvais » arbres

En 2013, le prosopis avait envahi quelques 60.000 hectares dans ce petit pays. Et la moitié de cette superficie se trouve dans les environs de Handé, où le prosopis est devenu un grand problème pour la communauté, et avait envahi de grandes étendues de terres agricoles et de pâturages. Beaucoup d'autres pays sont confrontés à ce problème. On estime que la plante a envahi un million d'hectares en Éthiopie voisine, de même qu'au Kenya, au Soudan et en Australie. Deux millions d'hectares sont occupés par le prosopis en Afrique du Sud, tandis qu'en Inde l'invasion par le prosopis concerne cinq millions d'hectares. Des millions d'autres hectares sont envahis au Brésil, au Mexique, aux États-Unis, au Pakistan, au Sri Lanka, du Sénégal à la Somalie, en Afrique australe et orientale, et dans de nombreux États insulaires.

Le prosopis est classé parmi les « pires espèces exogènes envahissantes du monde » ; de nombreux pays l'ont légalement déclaré mauvaise herbe nationale.

Toutefois, le prosopis (l'arbre comme les « forêts ») présente de multiples vertus bénéfiques aux communautés.

Depuis les années 1990, un petit groupe grandissant de professionnels développe et promeut une approche innovante de « lutte par l'usage » comme solution gagnant-gagnant, afin de résoudre le dilemme de la prise en charge d'une essence utile mais envahissante. L'objectif est de transformer cette essence non appréciée en source de produits précieux pour participer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les zones arides, tout en réduisant ses impacts socio-écologiques négatifs.

Histoire du Prosopis : de l'Amérique à l'Afrique

Communément appelé mesquite ou algarroba en Amérique, le prosopis s'est fait connaître à travers le monde depuis les années 1800. Considéré comme une espèce utile, à croissance rapide et résistant à la sécheresse, l'arbre pouvait fournir du combustible, du fourrage et de l'ombre. Mais, bien qu'il fût bien introduit, les connaissances locales relatives à sa gestion et son utilisation maximale n'ont pas suivi. Vers la fin des années 1990, des



Pesage des gousses de Prosopis

Photo : ENICK PASTICZNIK

Le prosopis : ressource précieuse ou mauvaise herbe envahissante ?

Dans les zones désertiques d'Afrique et d'Asie, l'espèce envahissante la plus distinguée est *Prosopis juliflora*. Il était planté en abondance dans les années 1980 dans le cadre de programmes de reboisement et a rapidement proliféré, créant ainsi un fourré dense et impénétrable dans les zones agricoles, pastorales et naturelles. Il l'emporte sur les espèces endogènes et plantes fourragères ; il est très épineux et peut bloquer routes et sentiers. Cependant, le Prosopis est très apprécié dans ses terres d'origine de l'Amérique, particulièrement pour son goût sucré et ses gousses dorées riches en protéines qui sont moulues en farine destinée au bétail ou à l'alimentation humaine. Le bois et le charbon de bois sont de haute qualité, poteaux et perches se vendent bien et le duramen, très résistant, est parfait pour parquets et meubles. Le miel de prosopis se vend à bon prix, sa résine équivaut à la gomme arabique et toutes les parties de la plante ont des vertus médicinales. Le prosopis permet de fixer l'azote qui favorise la fertilité des sols environnants, fournit ombre et abri et lutte contre l'érosion.

Avantages du broyage de gousses de prosopis

Lorsqu'elles ne sont pas moulues, les gousses de prosopis sont avalées directement par l'animal, non digérées, et germent sous forme de nouvelles plantes envahissantes. Pendant la saison sèche, lorsque seules les gousses sucrées sont à peu près le seul fourrage disponible, les sucres ont tendance à provoquer des caries et indigestion au bétail, causant même la mort de certains animaux et la "perte" de l'essentiel des protéines contenues dans la graine. En transformant les gousses, non seulement les animaux digèrent lesdites protéines, mais la mixture devient aussi plus facile et l'on perd quelque deux millions de graines pour chaque tonne de gousses moulues. Dans les Amériques de ses origines, la farine de prosopis fait partie de l'alimentation humaine en raison de son caractère nutritif, mais on ne la consomme pas en Afrique. Pour de plus amples informations, consultez « Prosopis beans - a new source of food in dryland Africa » (www.fornis.net/system/files/Prosopis%20beans%20policy%20brief.pdf) et « Four simple steps to turn prosopis beans into a valuable food and fodder » (www.fornis.net/system/files/Turning%20Prosopis%20beans%20to%20valuable%20food%20and%20fodder.pdf).

experts originaires d'Argentine, du Pérou et du Mexique se sont rendus en Inde afin de montrer aux populations locales les nombreuses utilisations du prosopis et moyens de le transformer, comme par exemple la mouture des gousses et le sciage des rondins souvent tordus.

Quelques années plus tard, le savoir-faire ainsi acquis sera partagé au Kenya où il s'implantera. Les politiques gouvernementales ont changé et les entreprises ont connu un essor fulgurant, environ un million de dollars US par an s'ajoutant aux revenus combinés des collectivités choisies, grâce à la vente de charbon et de la farine de prosopis. Une centrale "verte" a été construite au Kenya, elle fournit 5 MW d'électricité, en n'utilisant que le bois de prosopis suivant un modèle en cours en Inde.

En route vers Djibouti !

A partir de 2008, le transfert du savoir-faire s'est opéré à Djibouti, grâce à la vision novatrice de M. Mohamed Awale, ancien Secrétaire d'État pour l'Unité nationale et actuel ministre de l'Agriculture. L'appui du PNUD a suivi plus tard. En 2012, dans le cadre d'un programme de coopération technique, la FAO a appuyé le gouvernement en fournissant à quatre communautés des équipements et leur a assuré une formation.

En effet, des broyeuses d'origine indienne, dont les testes ont été concluants au Kenya, sont importées et installées, ainsi que des fours à charbon améliorés. Les populations ont reçu des outils et vêtements de protection contre les bosquets épineux. Elles ont également bénéficié de formation sur la gestion desdits bosquets, le fonctionnement et la maintenance de ces nouvelles technologies pour leur permettre de mieux gérer et tirer profit de la ressource "gratuite" et sans cesse grandissante qu'est le prosopis.

La coopérative de Hanlé n'a pas hésité à saisir cette opportunité. En 2013, elle a organisé la collecte d'environ 6 tonnes de gousses sur une vaste étendue en vue de les transformer en farine. Une bonne partie de cette farine a été redistribuée aux membres de la coopérative qui en font un mélange destiné à l'alimentation de leur bétail.

Très vite, les communautés ont constaté à quel point ce dernier l'a appréciée, leurs bêtes ont commencé à prendre du poids et elles produisent davantage de lait.

La coopérative s'est particulièrement réjouie de sa première vente de 110 sacs (25kg) de farine vendus en raison de 1 500 FD pièce aux éleveurs (soit un total de presque 1 000 dollars US).

La demande a augmenté, les acheteurs faisant état du caractère nutritif de la farine, de son prix concurrentiel et du fait qu'elle est produite localement et rem-

place avantageusement certains aliments coûteux importés dont ils sont actuellement tributaires.

Selon Ali Hamad, la coopérative va sûrement adopter la technologie de transformation des gousses et elle souhaite augmenter sa capacité de production vu la réussite l'expérience de l'année précédente. La coopérative investira dans l'acquisition de combustible, d'huile et de sacs vides. Elle a déjà identifié dix familles dans chacune des trois zones de collecte. Celles-ci utiliseront leurs propres économies pour acheter le sac de 10 kg à 300 FD. Si la production n'égale que celle de 2013, cela signifierait que les producteurs locaux, surtout les femmes, recevraient un total d'environ 1.000 dollars US grâce à la valeur ajoutée qu'apporte la farine des gousses de prosopis comme nouveau produit. Une communauté voisine sur Gob'aad prévoit aussi d'exploiter davantage le prosopis mais le charbon leur semble plus avantageux que les gousses. L'apiculture est également une autre voie à explorer.

Pour une gestion intégrée du paysage et de l'espace

A la suite d'une réunion entre producteurs de charbon et éleveurs, suite à mort de sept chameaux suite à des attaques d'hyènes, un accord sur la gestion future des fourrés denses de prosopis a été trouvé.

Les éleveurs ont ainsi demandé aux charbonniers, puisqu'ils coupent le bois pour obtenir du charbon, de dégager les routes encombrées de peuplements denses de prosopis. C'est là un excellent exemple de la capacité de groupes d'intérêts différents au sein d'une même communauté à s'entendre sur une approche commune de la gestion des ressources naturelles dans un environnement en perpétuelle mutation, au profit de tous.

Il ne suffit pas d'introduire de nouvelles essences ou d'autres cultures si l'on ne maîtrise pas le savoir-faire traditionnel pour leur utilisation optimale pour l'accompagner. Bien que la connaissance puisse s'acquérir avec la pratique comme le montre l'exemple ci-dessus, une technologie s'adopte plus facilement si elle répond aux besoins locaux.

L'avantage supplémentaire qu'offrent les plantes envahissantes est qu'elles sont « disponibles gratuitement » ; l'adaptation aux autres mauvaises herbes par la « lutte par l'usage » jouit d'un potentiel considérable.

Par ailleurs, ce cas montre à quel point il est possible d'adapter le savoir local par étapes, pour chaque situation, mais aussi l'importance d'avoir des professionnels du développement engagés pour s'assurer que les idées germent et éclosent chez les agriculteurs.

« Avant, nous ne savions pas quoi faire avec les gousses de prosopis, mais par la suite nous les avons moulues ; les populations ont emmené la farine à la maison, en ont fait un mélange qu'elles ont donné au bétail. Les animaux l'ont mangée de bon appétit et maintenant nous avons commencé à vendre la farine de gousses de prosopis : les gousses sont vraiment devenues notre mine d'or. » Résumé Ali Hamad

Simon Choge travaille pour Kenya Forestry Research Institute (KEFRI) [Institut de Recherche Forestière du Kenya], à Marigat, au Kenya.
Email : skchoge2002@yahoo.com

Nick Pasiecznik travaille pour ILEIA et s'est toujours intéressé à l'agroforesterie en terres arides.
Email : n.pasiecznik@ileia.org



Paysages agricoles du Sénégal : le parc à Kadd (faidherbia albida) associé à la rotation culturale pour améliorer la fertilité des sols

Déthié Soumaré NDIAYE

14



Vue du Parc à Kadd

Maintenir les arbres pour améliorer la fertilité des sols

Pour maintenir la fertilité dans leurs champs, les populations de Doutki perpétuent une pratique traditionnelle, la culture sous parc arboré. L'espèce la plus utilisée est le *Faidherbia albida* (kadd en langue locale) qui contribue fortement à reconstituer la fertilité du sol. Par ailleurs, sa présence dans les champs réduit la vitesse du vent et par conséquent, permet de stabiliser le sol. Pour accroître l'efficacité de cette pratique, les populations y associent la rotation culturale et l'apport de fumure organique.

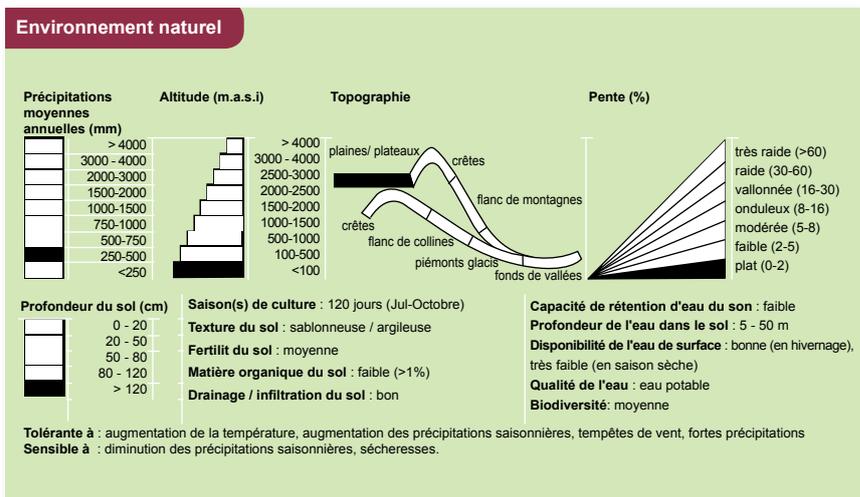
Cette combinaison de technologies a permis d'améliorer sensiblement la production agricole et la sécurité alimentaire. Elle est facile à mettre en place, consistant à la protection des jeunes pousses et à leur suivi pour faciliter leur croissance en veillant à ce que le port de l'arbre soit droit et que le houppier ne déborde pas. Elle nécessite un investissement humain (régénération naturelle assistée, épandage du fumier) et l'acquisition d'un matériel simple et à faible prix (corde, coupe-coupe, pelle). Seul le coût de location de la charrette pour le transport du fumier collecté peut être considéré comme relativement onéreux.

Dans le village de Doutki, les agriculteurs perpétuent une pratique ancestrale de régénération naturelle pour fertiliser leurs champs. La technologie consiste à maintenir *Faidherbia albida* communément appelé Kadd dans les parcelles où se pratiquent la rotation des cultures et l'apport de fumure organique afin d'améliorer la fertilité des sols et d'accroître la production agricole.

Le village de Doutki est situé dans le département de Bambey, au cœur du bassin arachidier, zone agricole par excellence du Sénégal. La pluviométrie constitue la principale source d'eau pour les activités agricoles et les sols, très profonds, y sont de textures argileuse et sableuse. Les principales cultures pratiquées sont donc le mil, l'arachide, le niébé, le sorgho et l'oseille. Dans cette région située en zone tropicale semi-aride (468 mm de pluie en moyenne par an), les autres ressources en eau, constituées de puits à exhaure manuelle et de mares temporaires, n'offrent pas de possibilité de pratiquer des cultures de contre-saison. L'essentiel de la production est destinée à la consommation, mais une partie est commercialisée.

Dans la région, les mauvaises pratiques culturales combinées aux effets de la sécheresse et à l'explosion démographique ont conduit à l'épuisement des terres. Les principaux problèmes de l'agriculture

sont : baisse de fertilité du sol, érosion éolienne, perte de surface arable, baisse des productions agricoles, difficulté d'accès à l'eau, élagage, plantes envahissantes (*Striga sp* ou *ndoukhoum*).



Démarche de mise en œuvre et coûts de l'expérience

Ce tableau montre que le facteur le plus déterminant pour les coûts est l'achat d'engrais chimiques. Pour les travaux, la main-d'œuvre locale est utilisée gratuitement.

Activités de mise en place			
	Intrants (par Ha et par an)	Coûts (US\$) (par Ha et par an)	% supporté par l'exploitant
Protection de <i>Faidherbia albida</i> dans les champs ou régénération naturelle assistée	Main d'œuvre (13 homme-jour/semaine)	Bénévole	100%
Total	-	Bénévole	100%
Activités d'entretien			
	Intrants (par Ha et par an)	Coûts (US\$) (par Ha et par an)	% supporté par l'exploitant
Rotation des cultures			
Epannage de la fumure organique			
Apport d'engrais minéral			
Installation des tuteurs pour favoriser la croissance des jeunes pousses	Main d'œuvre légère	volontaire	100%
Elagage du houppier des sujets adultes	Petit matériel	33	
	Engrais	39	
Total		72	100%

Résultats

Impacts de la technologie	
Avantages socio-économiques	Inconvénients socio-économiques
<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Augmentation des revenus agricoles <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des risques de perte de production <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Augmentation de la production de bois <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Augmentation du rendement des cultures <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des frais pour les intrants agricoles <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Augmentation de la production de fourrage 	
Bénéfices socioculturels	Inconvénients socioculturels
<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la sécurité alimentaire et de l'autosuffisance <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la santé 	
Bénéfices écologiques	Inconvénients écologiques
<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Augmentation de la matière organique du sol <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Augmentation en nutriments recyclés <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Augmentation de la diversité végétale <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Réduction de la croûte du sol <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Réduction de la perte en sol <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des émissions de carbone et des gaz à effet de serre <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Augmentation de la biomasse <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Amélioration de la couverture du sol <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Réduction de la vitesse du vent <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Recharge de la nappe phréatique <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Réduction du ruissellement de surface <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Réduction de l'évaporation <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> Augmentation de l'humidité du sol 	
Bénéfices hors-site	Inconvénients hors-site
<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Contribution aux conditions d'existence / bien-être humain	
<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> beaucoup 	

La tendance de l'adoption est très forte dans cette région, tous les exploitants qui pratiquent la technologie l'ont adopté sans aucun support externe. La régénération naturelle assistée au sein des parcs à Kadd associée à la rotation culturale présente une grande capacité de fertilisation du Sol. En plus de la RNA, il serait intéressant de mener des activités de reboisement pour remplacer les peuplements vieillissants pour maintenir le microclimat qui y règne et préserver le paysage. Cette approche de gestion intégrée des ressources naturelles constitue une technologie peu coûteuse et le rapport bénéfice coûts reste positif à court et à long termes. Comme mesure d'accompagnement pour garantir sa durabilité, il est nécessaire que les services des Eaux et forêts appuie les producteurs dans la mise en œuvre de leurs activités de reboisement et de protection des jeunes pousses.

Références: SOW, Mbariane, 2008. Caractéristiques agricoles du département de Bambey. SDDR Bambey

NDIAYE Déthié S. Centre de Suivi Ecologique, Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence, BP 15532, Dakar-Fann, Tel +221338258066, Fax +221338258168, dethie@cse.sn



Stratégies d'appropriation temporelle/ saisonnaire de l'espace agricole dans les villes moyennes du Cameroun

Félix Meutchieye et Idriss Gabriel Nyebe Mvogo

16



Photo : Félix Meutchieye

Famille d'exploitant arpentant l'ancienne piste de l'aéroport de Dschang

Les besoins alimentaires croissants et la faible capacité de l'économie moderne à faire face à la forte demande d'emploi poussent certaines communautés urbaines à trouver des stratégies alternatives pour survivre. A Dschang au Cameroun, l'aéroport de la ville sert de réceptacle à une activité agricole qui fait vivre de nombreux citadins.

Espaces et conflits : analyse de risques et prise de décision

Selon les estimations de l'ONU Habitat, plus de 52% des habitants des pays au Sud du Sahara vivront en ville avant 2020. La raison majeure de l'exode rural continu est sans doute la recherche des meilleures alternatives de survie et de concrétisation des trajectoires de vie. La ville attire en raison de la concentration des opportunités et des services communautaires. Dans le

contexte du Cameroun, cette population urbaine vit essentiellement des petits métiers dit du secteur informel, métiers sur lesquels ils bâtissent difficilement un avenir. En dépit des promesses de la décentralisation annoncée au plan politique, il est communément fait l'observation d'une occupation faiblement maîtrisée de l'espace urbain. Au moins sur le plan foncier. S'ajoute la complexité des régimes traditionnels et légaux d'accès à la terre. En ville, l'espace vaut tout son pesant, d'où l'installation anarchique des couches les moins nanties sur des espaces peu sa-

lubres, notamment les bas-fonds et autres zones à risques. Le déguerpissement parfois brutal d'une génération ne découragera pas la suivante. Il y a plein de familles sans terre, en fait, pour différentes raisons (Félix Meutchieye, 2012. Cameroun : Les agriculteurs ruraux bientôt sans terre ? Une histoire foncièrement pénible !).

Identité et activités des exploitants de l'aéroport de Dschang

La ville de Dschang a connu un développement démographique spectaculaire, d'abord avec l'installation d'un Centre Universitaire en 1977, et surtout avec son érection en 1993 en Université publique (une des 08 publiques au Cameroun). Avec plus 30.000 étudiants, elle draine

une immense population humaine tout au long des années. La ville est l'une des plus scolarisées avec pas moins de 10 établissements secondaires, 25 écoles primaires maternelles et des centres de formation professionnelle. En plus de ça, la ville abrite un Musée et un Centre touristique et artisanal courus. Dschang est située au cœur d'une des régions les plus densément peuplée du Cameroun. Bien que considérée comme étant l'un des plus grands greniers du Cameroun et de la sous-région, cette zone mérite un arrêt sur l'envahissement de l'espace urbain aux fins agricoles. Et tout y passe.

L'aérodrome de Dschang accueillait encore des bimoteurs et permettait de rallier facilement Yaoundé et Douala, il y a un peu plus de 20 ans. Le dernier vol de mémoire humaine daterait de presque 17ans aujourd'hui. D'une superficie totale de près de 12 ha, cet espace est actuellement morcelé, petit à petit en des champs vivriers, malgré la signalisation de cet endroit comme aérodrome sur la carte de la ville. Même les gamins scolaires ont du mal à s'y reconnaître. Le morcellement de cet espace a donné place à un plus de 50 parcelles. L'une des exploitantes interrogées, possède une parcelle d'une superficie d'environ 400 m². Elle affirme exploiter ainsi pour « nourrir ses enfants ». Certains exploitants, toujours selon elle, possèdent plus d'une parcelle. Le mode d'accès est très complexe, et rarement pourtant on entend des conflits ouverts. La loi du premier occupant est de vigueur.

L'agriculture pour sécuriser des espaces libres...

Le mot pour désigner « le mal » ainsi décrit selon les urbanistes est le désordre urbain. Ça dépendra de comment on regarde les choses. Autrement dit, qui a fait le lit du désordre ? Les terres de l'aérodrome sont la propriété de l'Etat (domaine public). On peut se souvenir que les autorités municipales avaient un temps interdit l'exploitation agricole de cet espace. Seulement, la piste de l'aérodrome désaffecté est vite devenue une route principale, piétonne, et puis un raccourci pour tous types de véhicules pour rallier le centre urbain aux localités se trouvant au delà de cet endroit. Bien plus, cette route passe juste à côté de l'université de Dschang. Sa proximité avec cette institution extrêmement fréquentée en fait un axe prioritaire de jour comme de nuit. Le délaissement aurait selon certains favorisé des actes d'agressions (vol à la tire, menaces avec arme blanche...) sur les noctambules, surtout de jeunes étudiantes. Du coup, pour faire face aux risques d'extension du phénomène, l'administration locale a autorisé l'exploitation des terres en friches pour en faire un espace plus vivant, débarrassé des agresseurs qui en avaient fait leur cachette de prédilection. Il semble n'exister aucune



Succession typique : échalotes (jeune oignon), haricots et maïs

Photo : Félix Meutchieye

stratégie particulière pour l'occupation de ces parcelles. Le premier occupant est le propriétaire et dispose de sa parcelle selon son gré. Il est, toutefois, certain que l'obtention d'une parcelle passe, avant tout, par la négociation avec une personne en possession d'une ou de plusieurs parcelles. L'occupation n'est pas structurée ni sur la forme, ou encore moins sur le fond.

La sécurité alimentaire (diversification) et spatiale

Il faut bien se méfier, quand de jeunes enfants annoncent aux voisins qu'ils vont au champ. Le champ ici est tout espace mis en labour aux fins de production alimentaire, essentiellement familiale. Le choix des spéculations ne cachent pas la bonne intelligence des exploitants : ce sont des plantes saisonnières, à cycle court, facilement transportables, et dont la maîtrise est certaine. Ces champs fonctionnent comme des Jardins de case distants ! En général, ce sont les déchets ménagers, ou quelquefois des composts urbains, et plus rarement du fumier ou des fertilisants de commerce qui servent à l'enrichissement des sols. Il n'est pas rare de voir se succéder des plantes tout au long des saisons, alternant les légumineuses (haricot, soja et arachides) et les céréales (surtout le maïs), ou alors des plantes condimentaires ou des légumes (oignons, choux, morelle noire, veronique, amarante, gombo, courge), ou enfin des racines et tubercules

(pomme de terre, manioc, patate douce, macabo et taro). Le type de plantes que l'on trouve sur les parcelles est la signature de propriété. Il n'est pas exclu que les exploitants adoptent ainsi une stratégie de diversification de leur « territoire et espace » agricoles. Comme dans la majorité des communautés camerounaises, le genre féminin est souvent marginalisé en rapport avec la propriété foncière, il se trouve que sur l'ex-futur aérodrome de Dschang se dessine une recomposition territoriale. Le jardin de case et les plantes nourrissant directement le ménage sont culturellement acceptés comme une « affaire de femme ». Et si cette démarche n'était que le reflet d'une situation pluri dimensionnelle ! Dans tout les cas, s'il y a des plaintes d'occupation et une dégradation, la responsabilité des autorités urbaines est formellement engagée !

Quel modèle d'agriculture urbaine dans ce contexte ? Car en plus des questions de gestion de l'espace va se poser les enjeux de sécurité nutritionnelle et sanitaire des aliments produits, dont certains vont se retrouver dans le circuit commercial.

Félix Meutchieye,
Agronome-Généticien, Enseignant-Chercheur,
Université de Dschang
email : fmeutchieye@gmail.com

Idriss Gabriel Nyebe Mvogo,
Ingenieur Agro-Economiste,
Université de Dschang
email : nyebegabriel@gmail.com



L'Écotourisme vecteur de développement des espaces steppiques du nord-est marocain

Zoubir CHATTOU

18



Photo : Zoubir Chatou

La zone des Hauts Plateaux de l'Oriental Marocain

Cet article repose sur un diagnostic réalisé au profit de la Direction Régionale des Eaux et Forêts de l'Oriental Marocain. L'objectif principal de l'étude a été de montrer comment l'écotourisme et la valorisation des savoir-faire locaux constituent des axes forts de développement durable du territoire des Hauts Plateaux de l'Oriental. Ce diagnostic a permis de voir que l'écotourisme peut constituer une activité génératrice de revenus supplémentaires pour les populations rurales vivant dans l'Oriental Marocain. Cependant, le développement de cette forme de valorisation de l'espace et du savoir-faire local nécessite des actions d'accompagnement dans une démarche participative visant la préservation des ressources naturelles et des paysages.

Le développement des zones rurales et montagnardes écologiquement fragiles ne peut se faire que sur la base d'une diversification des activités économiques soucieuses de la préservation des ressources naturelles et patrimoniales. Le tourisme durable, qui comprend plusieurs formes, pourrait être un des leviers de développement économique et social des

territoires ruraux. Ses effets positifs sur l'augmentation des revenus des populations à travers la valorisation des filières de production agricole et artisanale, participent à l'allègement de la pression sur l'environnement. Une planification de cette activité d'une manière cohérente, participative et durable contribuerait à la protection des paysages, de la culture et au

développement de nouvelles rationalités économiques qui intègrent les préoccupations de développement responsable.

Etat des lieux du secteur du tourisme dans l'Oriental

Située à l'extrême nord du Maroc, ouverte sur la méditerranée et tout au long de

la frontière avec l'Algérie, la région de l'Oriental était longtemps restée à l'écart des activités touristiques de grande ampleur. La fermeture des frontières avec l'Algérie depuis 1994 a affecté lourdement le développement de ce vaste territoire, dont la capitale est la ville d'Oujda. Cependant, durant ces dix dernières années, l'Etat marocain a fait du développement de l'Oriental une de ses priorités (autoroute, chemin de fer, mise à niveau urbaine, création de la méga station balnéaire de Saïdia, aéroport international de Nador, Port...). Ces investissements publics ont engendré de nouvelles dynamiques économiques et ont joué un rôle primordial dans la réintégration de cette région frontalière dans le territoire national. La carte de localisation ci-contre, montre la particularité de la position géographique de l'Oriental.

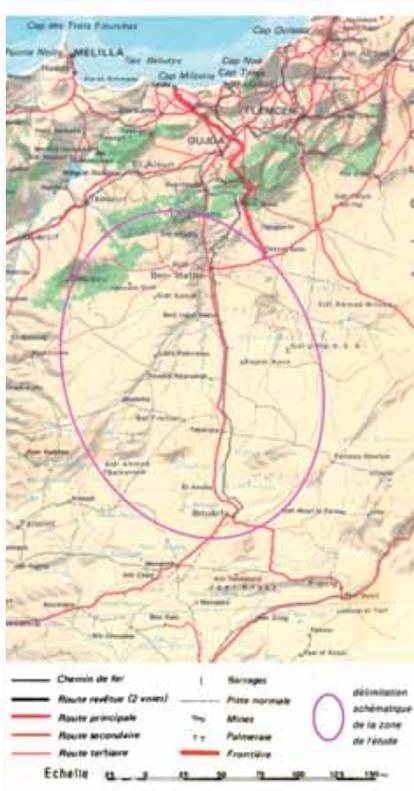
Du point de vue du développement touristique, l'Oriental était complètement en marge des espaces touristiques actifs marocains (Marrakech, Fès, Agadir), malgré ses nombreuses potentialités (plage et désert, plaines et montagnes, espaces de transhumance... réunis en une seule région géographique).

Le développement de la méga station balnéaire, à l'image des stations de la Costa Del Sol espagnole, a généré une économie immobilière spéculative sur le littoral. L'activité touristique s'est considérablement développée et avec elle une urbanisation massive. Ce tourisme de masse qui s'implante ouvre la voie à des initiatives privées pour développer un tourisme alternatif et solidaire portée par les associations ou des entrepreneurs militants du développement durable.

Le développement de l'écotourisme dans l'Oriental

Le diagnostic territorial a révélé le grand potentiel touristique de l'Oriental. La zone des Hauts Plateaux et des montagnes sont un territoire plus propice à la création d'une première activité éco-touristique. La richesse des ressources touristiques et leur diversité (faune, flore, pastoralisme, culture paysanne, art, tradition et artisanat, désert, Oasis, SIBE) plaident pour le développement de l'écotourisme comme une activité économique complémentaire aux autres revenus de la population des Hauts Plateaux. Par contre, ces ressources et ces paysages subissent différentes formes de dégradation au même titre que le patrimoine historique et culturel matériel et immatériel rural.

L'élevage est indéniablement le moteur économique actuel des Hauts Plateaux. Cependant ceci n'est pas sans conséquence, la pression sur le couvert végétal est très visible. Même si l'agriculture demeure encore marginale, on constate que son développement est en croissance, motivé particulièrement par une compéti-



Carte de localisation de l'Oriental Marocain

tion sur la mélikisation (appropriation de fait) du foncier pastorale.

Au-delà de l'activité pastorale sur les parcours, l'enjeu de l'appropriation du foncier représente une préoccupation fondamentale des populations des ayants droit. Avec l'apparition de l'agriculture et la sédentarisation de la population, la terre est de plus en plus convoitée par des profils qui n'ont aucun lien ethnique ou de parenté avec les structures lignagères en place. Des investisseurs d'origine diverses visent le foncier collectif sous des formes contractuelles spéciales, avec le consentement du Ministère de l'Intérieur qui en a la tutelle

pour y installer des projets (agriculture de rente, tourisme, agro-industrie, services). De grands domaines ont ainsi émergé et suscitent par la même occasion des peurs multiples sur le devenir de la propriété collective et sa destinée.

Cette situation est généralisée à l'ensemble des terres de parcours concernées par l'étude. La dynamique démographique, la dégradation des parcours et les différentes concessions alimentent un climat d'insécurité collective.

Ce constat met l'accent sur la nécessité de développer des activités alternatives comme l'écotourisme. Celui-ci par sa forme rationnelle et responsable d'exploitation touristique des ressources, il procure des bénéfices économiques et sociaux pour les territoires et leurs communautés locales. Ainsi, l'écotourisme s'avère une des solutions les plus pertinentes de développement durable des espaces steppiques vulnérables de l'Oriental. Il pourrait constituer également un moyen de lutte contre la pauvreté et la dégradation des milieux, par le biais des revenus qu'il génère et des emplois qu'il crée tout en contribuant à la sensibilisation et à de l'éducation des populations locales.

La présence d'une dynamique associative très diversifiée et de nombreuses organisations professionnelles agricoles est une opportunité pour tout projet de développement territorial. La prédisposition des institutions publiques en place (Haut Commissariat aux Eaux et Forêts, les Services de l'Agriculture, du Tourisme, de l'Artisanat, l'Agence de Développement des Provinces de l'Oriental, l'Agence de Développement Social) à développer des partenariats avec la société civile est un autre point fort malgré les conflits qui puissent surgir dans les visions et les modes d'intervention. Le manque de concertation entre ces différents intervenants est encore visible



Paysage de l'Oriental Marocain

et complique davantage la mutualisation des moyens et le développement d'une « bonne gouvernance locale ».

Cependant, un partenariat fiable et durable entre ces intervenants institutionnels publics et civils constitue un support privilégié au développement de l'écotourisme.

Du marketing territorial pour renforcer l'image touristique de la zone des Hauts Plateaux..

L'analyse des ressources touristiques montre que la zone dispose de plusieurs forces pour planifier des produits touristiques diversifiés et qui peuvent valoriser le patrimoine culturel et naturel local. Elle n'a pas forcément la vocation d'émerger comme une destination touristique à part entière mais elle pourrait profiter de son ouverture sur la Méditerranée et drainer des segments de clientèles touristiques importants.

Il faudrait par contre développer une image marketing forte pour attirer une clientèle ciblée et à la recherche de la nature, de la culture et d'une ruralité encore préservée tant au niveau de la culture de la transhumance ou des savoir-faire paysans et artisanaux encore vivants. Le mode de transhumance, les arts et traditions musicales locales, la gastronomie authentique, les paysages... sont autant de forces mais qui ne sont pas réellement mises en valeur. Pire encore, elles sont souvent assujetties à une représentation négative de la part des habitants qui aspirent à la « modernité ».

En effet, quand on parle de la zone dans les grandes villes, la représentation dominante qui se dégage, c'est « il n'y a rien à faire », « zone de contrebande avec l'Algérie », « région frontalière risquée », « zone de parcours et d'élevage », « zone à mentalité arriérée », mais à aucun moment ils n'évoquent que la zone dispose d'une superficie forestière importante et avec des paysages magnifiques ou encore de patrimoine riche et diversifié. C'est probablement sur cette représentation négative des jeunes qui ne voient de solution que dans l'émigration qu'il faudrait agir pour la transformer en atout pour le développement local. Ces jeunes peuvent être insérés dans des projets de tourisme rural.

Le développement que connaît la zone durant ces dernières années mérite d'être accompagné par ce marketing territorial. Nous avons relevé durant nos entretiens cette perception, certes encore timide, mais réelle que la zone est sur la voie du décollage. « C'est une zone qui commence à bouger », nous disent-ils. L'aménagement de l'autoroute, les nombreux projets immobiliers, l'attractivité que suscite une ville comme Oujda dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire

national, les investissements publics, les visites régulières du Roi Mohamed IV, les manifestations culturelles et rencontres nationales, les projets de développement en cours, sont des indicateurs de changement. Il faudrait donc s'inscrire dans ce contexte d'une région frontalière qui bouge et qui reprend sa place entière dans le territoire national pour offrir une image touristique qui interpelle les imaginaires collectifs et individuels tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Le désenclavement des territoires que créent les nouvelles technologies de l'information (Internet, réseaux) offre une opportunité extrêmement forte pour construire cette image et promouvoir ainsi les activités économiques et sociales des Hauts Plateaux. C'est probablement sur ces outils de communication qu'il faudrait travailler afin d'accompagner la dynamique que connaît la zone et la diversité de ses recoins et espaces.

Il nous semble que la zone a tout à gagner d'une association avec les Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique créés (Achakhar, zones alfatières et steppiques). Ceci participera à renforcer cette image nature-culture, écotourisme et biodiversité. Les premières clientèles à cibler sont d'abord internationales très sensibles à ces produits touristiques. Les clientèles nationales sont plus attirées actuellement par la plage, et des sites particuliers où une concentration pendant le printemps et l'été est visible (Tissourine, gafayet). Cependant, il ne faut pas les oublier ou les négliger dans cette planification car, de plus en plus on constate une élite de marocains qui cherchent des produits de randonnée et d'écotourisme. C'est un marché qui va prendre de l'ampleur suite à la croissance de la consommation des voyages des classes moyennes et supérieures nationales. La sensibilité à l'égard de l'environnement connaît une croissance au Maroc et la stratégie 2020 du tourisme met l'accent sur le développement du tourisme national.

Le montage de circuits touristiques est une action prioritaire pour le développement de l'écotourisme à l'échelle des Hauts Plateaux de l'Oriental. Au « pays de la transhumance et du pastoralisme », il devient nécessaire de planifier des circuits ou itinéraires de voyage selon les standards internationaux et avec une planification de l'hébergement et des activités qui auront des retombées communautaires sur les populations des Hauts plateaux. Ce sont donc des activités génératrices de revenus (AGR) qui vont contribuer au développement humain et à la lutte contre la pauvreté avec la finalité d'alléger la pression sur les ressources naturelles. Cette dernière dimension est fondamentale au niveau de la protection de l'environnement pastoral d'une manière générale.

La dimension de la protection durable des ressources naturelles doit être la finalité même du développement de l'activité touristique. L'étude des impacts sur les écosystèmes steppiques doit être systématiquement prises en compte afin protéger les ressources.

Le développement de l'écotourisme dans les Hauts Plateaux aura aussi de multiples effets sur le développement d'activités génératrices de revenus. En effet, le tourisme est par excellence un levier de développement d'un ensemble d'activités à caractère sociales, économiques et culturelles.

La mise en valeur de l'artisanat et des produits locaux peut passer par la création d'initiatives privées, associatives ou coopératives. Ceci permet d'une part de sauvegarder le savoir-faire traditionnel et d'autre part de diversifier les sources de revenus de la population. Les AGR à développer sont celles qui contribueraient à la dynamique écotouristique souhaitée sur le territoire. Elles concernent principalement les secteurs suivants : l'apiculture, les plantes aromatiques et médicinales, le tissage, la broderie, la poterie, le travail du bois, la forge, les fruits secs, les huiles essentielles, les produits agricoles de terroir, etc.

En effet, la création des opportunités de développement touristique dans la zone des Hauts plateaux favorisera une insertion socioéconomique des jeunes et participera à la dynamique de développement territorial. La migration externe vers l'Espagne et l'Italie ou ailleurs particulièrement présente dans cette zone pourrait être ciblée comme un facteur de développement en incitant les migrants à investir dans l'écotourisme.

Zoubir CHATTOU

Sociologue-anthropologue
Ecole National d'Agriculture de Meknès - Maroc
email : zoubir.chattou@gmail.com

Visitez
la page web
de AGRIDAPE

<http://www.iedafrique.org/agridape.html>



Promouvoir une meilleure gestion de l'espace agricole pour des exploitations familiales plus productives et en mesure de nourrir le Sénégal

CNCR



PHOTO : IED Afrique

Des greniers dans un village de Ndiagianao au Sénégal

21

Les exploitations familiales constituent des leviers importants de la production agricole au Sénégal. Toutefois, les défis à relever pour une contribution plus efficace des EF à la sécurité alimentaire, sont nombreux. Le CNCR considère que les exploitations familiales seront en mesure de mieux nourrir le Sénégal si l'espace et les ressources agricoles sont mieux gérés.

Pour que les exploitations familiales rurales (agro-sylvo-pastorales et de pêcheurs) puissent améliorer leurs performances et accroître de façon importante leur contribution à la sécurité alimentaire nationale, il est nécessaire que soit créé un contexte économique et institutionnel sécurisé et incitatif qui favorise leurs initiatives et la modernisation de leur fonctionnement. Cela suppose aussi que leur accès à l'espace (terrestre et maritime) soit sécurisé et que la gestion des ressources naturelles permette leur renouvellement. Les ressources naturelles constituent en effet la base des activités agricoles, pastorales, forestières et de pêche ; leur maîtrise et leur gestion sont

donc un enjeu majeur pour les exploitations familiales.

Plusieurs questions sont posées : d'une part, l'amélioration des performances des exploitations familiales suppose notamment une augmentation de leur productivité ; or cette dernière dépend en partie de la productivité de la terre, qui sous-tend la question de la fertilité de la terre mais également de la qualité de l'espace terrestre et maritime. D'autre part les performances des exploitations familiales dépendent en partie de leur taille, et donc de leur accès à l'espace et de sa disponibilité.

Enfin l'amélioration des performances de l'EF dépend aussi des investissements que

la famille consent, or on n'investit que sur un espace sécurisé ; ce qui pose en filigrane la question de la législation foncière.

L'espace et les ressources naturelles ne sont pas illimités.

Le Sénégal dispose d'un potentiel significatif pour les productions primaires et en particulier pour la production d'aliments nécessaires à la sécurité alimentaire. Ce potentiel pousse certains à considérer « qu'il y a beaucoup d'espace » et « de la place pour tout le monde ». Or, l'espace disponible pour les activités agro-sylvo-pastorales se réduit et les ressources naturelles connaissent une dégradation continue. Selon le RNA de 1998, les terres arables représentent 19% de la superficie totale du Sénégal, soit 3 800 000 ha dont environ 65% sont effectivement cultivées. Entre 1960 et 1998, la surface cultivée a augmenté de 75 %.

Les terres cultivables sont inégalement réparties selon les régions :

- 57 % dans le Bassin arachidier.
- 20 % en Casamance
- 8 % dans la vallée
- 4 % dans la ZSR
- 10% pour le Sénégal oriental
- 1 % dans les Niayes

Près de la moitié des zones cultivées se concentrent dans la partie Ouest du pays qui est également la plus peuplée et la mieux connectée aux grands marchés urbains et internationaux.

Le potentiel de terres irrigables est estimé à 350.000 ha. Les surfaces aménagées sont estimées à 105.000 ha, soit le tiers du potentiel irrigable. Elles sont réparties entre la vallée du fleuve Sénégal (76.000 ha, soit 72% de la surface totale aménagée), la Basse et moyenne Casamance (15.000 ha), les Niayes (10 000 ha), la vallée de l'Anambé (4.000 ha) et le Sénégal Oriental (600 ha) La superficie des formations forestières (hors parcs nationaux et réserves) est importante mais elle a diminué de 800 000 ha en 10 ans, entre 1980 et 1990 (IPAR, RuralStruc, Tome 1 : p.46).

22

Les exploitations familiales gèrent jusqu'ici l'essentiel de l'espace et des ressources naturelles.

Il existe une forte emprise des exploitations familiales sur l'espace agricole. Les résultats du recensement national agricole (RNA) de 1998 indiquent que 91% des exploitations familiales mettent en valeur les deux tiers de la surface cultivée et disposent chacune de moins de 10 ha. Les exploitations de plus de 20 ha demeurent très minoritaires (1,4 % du nombre total d'exploitation) et ne mettent en valeur que 8,6 % de la surface totale cultivée.

La pêche artisanale reste dominante au Sénégal : 140 000 unités de pêche artisanale en 2007 ont réalisé les 2/3 des mises à terre. La zone maritime se caractérise par une grande diversité biologique ce qui explique l'intérêt pour la pêche qui a généré pendant longtemps des revenus importants.

Les exploitations familiales maîtrisent également l'essentiel des ressources animales à travers trois formes d'élevage : (i) l'élevage pastoral dont l'espace se réduit ; (ii) le système agro-pastoral qui connaît une progression significative ; et, (iii) le système intensif ou semi-intensif qui s'est développé dans la période récente.

L'exploitation forestière repose en grande partie sur les exploitations familiales vivant à proximité, même si on observe le rôle significatif (et parfois controversé) des exploitants forestiers privés.

Des défis à relever

Concernant l'accès à l'espace et la gestion des ressources naturelles, les exploitations familiales sont confrontées à 3 grands défis :

L'augmentation de la pression humaine sur les terres due à la croissance démographique

Entre 1960 et 1998, malgré une augmentation de 75 % de la surface totale cultivée, la surface par actif a diminué de moitié passant de 1,07 ha à 0,54 ha/actif (IPAR-RuralStruc, comparaison enquêtes Diarassouba 1960 et RNA 1998-99). Elle est particulièrement forte dans la partie Ouest du pays qui connaît des densités démographiques très élevées, alors que le reste du territoire apparaît globalement sous peuplé.

La dégradation des ressources naturelles

Elle revêt cinq formes principales :

- La dégradation de la qualité des terres agricoles en raison de la baisse de la pluviométrie, de l'érosion éolienne dont les effets ont été amplifiés par des pratiques agricoles inadaptées (monoculture extractive de l'arachide) ;
- La diminution des ressources en eau est due à la forte baisse de la pluviométrie et au raccourcissement de la saison des pluies. Or, la pluie reste la principale ressource en eau et l'essentiel de l'agriculture sénégalaise en dépend, car l'irrigation ne concerne pas plus de 4% des terres cultivées ;
- La dégradation des ressources forestières et du couvert végétal, qui connaissent une évolution régressive ; le potentiel ligneux a accusé une régression de 9,2% entre 1985 et 1995 (FAO, PAFS 1993 in Ruralstruc Tome 1, page 50) ;
- La régression du système pastoral due à (i) l'extension des surfaces cultivées, (ii) la dégradation des pâturages (déficit pluviométrique), (iii) la régression de l'élevage bovin extensif transhumant ou semi-transhumant suite aux grandes sécheresses de 1972/73 et des années 1980, et (iv) des politiques publiques peu favorables ;
- La surexploitation des ressources halieutiques : La surcapacité dans les pêcheries artisanales et l'excès de l'effort de pêche ont entraîné une surexploitation des ressources démersales et côtières (crevette, rouget, daurades roses, mérou, seiche, etc.). La pêche continentale est également en régression du fait de la sécheresse, de la maîtrise des crues et de la surexploitation des ressources.

Les changements climatiques annoncés pourraient de plus accélérer et aggraver ces évolutions préoccupantes.

Des concurrences accrues pour l'accès à l'espace et aux ressources naturelles

Trois types de concurrences peuvent être relevés :

(i) Les concurrences anciennes, qui s'aggravent et se traduisent par des tensions entre : (i) agriculteurs et éleveurs ; (ii) certains exploitants forestiers et les populations locales ; (iii) les pêcheurs locaux et ceux venus de l'extérieur.

(ii) L'affectation d'espaces agro-sylvo-pastoraux et maritimes à d'autres usages : (i) l'urbanisation rapide qui absorbe l'espace agricole situé à la périphérie des villes, notamment dans les zones côtières proches de Dakar, exacerbé par la communalisation (Darou Khoudoss, Ross Béthio, etc.) ; (ii) des installations à vocation touristique (stations balnéaires) se font sur le domaine maritime (petite Côte, Oussouye, Saint-Louis) ; (iii) des équipements et des infrastructures à vocation minière ou industrielle sont mis en place dans l'espace agricole (Kédougou, plateau de Thiès). Les paysans comprennent la nécessité pour le Sénégal de diversifier son économie, mais question se pose en termes de modalités d'implantation d'activités nouvelles et de contreparties pour la population locale (emploi, indemnisation)

(iii) Le développement du rôle de l'agro-business dans la production constitue une forme de concurrence particulièrement préoccupante pour les exploitations familiales. Jusqu'à une date récente, les opérateurs économiques ont surtout investi dans l'amont et dans l'aval de la production primaire. Les EF et leurs organisations reconnaissent l'importance du rôle des industries de transformation (tomate industrielle, poisson, coton, arachide, etc.), qui stimulent la production dès lors qu'elles sécurisent les débouchés et les prix (contractualisation). Néanmoins, peu d'opérateurs économiques ont investi jusqu'ici dans les productions primaires à l'exception de la pêche (la pêche semi-industrielle assure le tiers des mises à terre), de l'exploitation forestière, de l'aviculture, etc.

L'entrée massive de l'agro-business dans la production agricole est très préoccupante pour les EF eu égard : (i) à l'importance des surfaces concernées, si les projets en cours ou prévus se concrétisent : le programme agro-carburant prévoit l'affectation de 320.000 ha en 2012, la GOANA accroît fortement la demande de terres conduisant ainsi à des situations où certaines CR ont distribué plus que le disponible foncier (CR de Mbane) ; (ii) aux modalités d'attribution des terres (les procédures actuelles d'attributions ne sont pas transparentes, certaines procédures ne s'inscrivent pas dans le cadre légal existant et l'impact environnemental que pourrait avoir la multiplication d'entreprises agricoles fortement capitalisées n'est pas mesuré) ; (iii)

aux informations concernant une future réforme foncière qui pourrait conduire à des processus d'exclusion de l'agriculture familiale dans certaines zones, au profit d'entrepreneurs étrangers à la zone.

Les avantages comparatifs des exploitations familiales

Les EF disposent de plusieurs avantages comparatifs qui justifient que les politiques publiques les privilégient et leur permettent de sécuriser leur accès aux ressources naturelles.

D'abord, leur capacité à valoriser, en matière de gestion durable des RN, l'espace et les ressources naturelles :

- Les EF font une consommation économe de l'espace et des ressources ;
- Les EF ont depuis longtemps fait la démonstration de leur capacité à valoriser les ressources rares : c'est le cas du système pastoral dans les zones semi-arides et aussi des Niayes.

Ensuite, leur capacité d'adaptation aux évolutions de leur environnement :

- Les EF se sont adaptées à la dégradation de la pluviométrie en diversifiant les cultures, en adoptant des variétés à cycle court (nord du bassin arachidier), etc. ;
- Les EF ont répondu à la réduction des jachères par le développement de l'embouche bovine et ovine ;

- Les EF ont montré une capacité à reconstituer leur capital « bétail » suite aux sécheresses et épidémies, etc.

Enfin, la perception qu'elles ont de l'espace et des ressources naturelles :

- Pour les exploitations familiales, l'espace n'est pas seulement physique, c'est aussi un « espace mental, social » sur lequel les individus et les familles projettent « leur culture, leurs rêves et leurs projets » (mots d'un responsable paysan) ;
- Les EF ont certes leur part de responsabilité dans la dégradation des ressources naturelles, mais force est de constater qu'elles y ont été le plus souvent contraintes : (i) du fait de la croissance démographique, (ii) du fait aussi et sans doute surtout des politiques publiques inadaptées mises en œuvre sur la longue période ;
- L'attachement des ruraux à leur terre reste très fort comme en témoignent les initiatives originales prises par des organisations paysannes pour renforcer les droits fonciers des EF (exemple de Jig-Jam à Fissel).

Des propositions paysannes

Garantir la sécurité foncière des exploitations familiales. Les exploitations familiales n'ont pas de droits établis de façon formelle. Une réforme foncière se justifie donc au regard de deux objectifs principaux : (i) donner aux exploitations familiales des droits réels ; (ii) encadrer par la loi les recompositions fon-

cières en cours dans les sociétés locales (« transactions illégales ») ou qui seront nécessaires pour assurer la viabilité économique de certaines exploitations familiales. Plusieurs propositions ont été faites par le CNCR dans ce sens à l'issue d'un vaste travail de concertation à la base.

Redéfinir et préciser les conditions d'accès et les modalités d'exploitation des autres ressources. Le système pastoral est reconnu par la LOASP comme mode de mise en valeur de l'espace. Il devrait faire l'objet de dispositions réglementaires qui protègent les droits des éleveurs (pâturages, zones de parcours) et qui réglementent leurs pratiques.

Certaines dispositions réglementaires devraient également être modifiées dans le secteur de la pêche : (i) révision des accords de pêche concernant les ressources démersales, côtières et les petits pélagiques pour en assurer une gestion durable ;(ii) régulation de l'effort de pêche et des volumes débarqués ; (iii) repos biologique pour certaines espèces ; (iv) exclusivité des activités de pêche artisanale dans la zone des 6 mille marins.

Promouvoir une gestion réellement concertée des ressources naturelles à l'échelle locale, en prenant en compte les spécificités régionales. Avec le processus de décentralisation, les compétences en termes de gestion des ressources naturelles ont été transférées aux communautés rurales. Il serait nécessaire (i) de respecter les attributions qui leur sont dévolues, (ii) de mettre en place les instruments permettant des diagnostics permanents de la situation des ressources naturelles et (iii) des procédures assurant une concertation entre les élus et la population afin d'améliorer la gouvernance locale.

Mettre en place des programmes ambitieux d'amélioration durable de la productivité de la terre et des animaux. Plusieurs voies peuvent être explorées afin de restaurer la fertilité des terres et promouvoir des modèles d'exploitation plus durables : (i) initier des mesures incitatives pour l'agro foresterie, (ii) favoriser l'intégration agriculture/élevage, (iii) engager un programme d'envergne de restauration de la fertilité des sols, etc.

Mettre en œuvre une politique rigoureuse d'aménagement du territoire visant à une meilleure répartition de la population sur l'ensemble du territoire national. Cela supposerait notamment (i) de poursuivre les efforts actuels pour améliorer les conditions de vie et rendre les zones périphériques plus attractives ; (ii) appuyer de façon prioritaire le développement économique des régions les plus éloignées (qui sont également celles qui sont les moins peuplées et qui ont le plus grand potentiel agro-sylvo-pastoral) ; (iii) appuyer la diversification des activités rurales non agricoles.

Cadre national de concertation des ruraux (CNCR)

Cet article est une adaptation d'un message formulé par le CNCR lors du Forum International sur la capacité des Exploitations Familiales Agricoles à nourrir le Sénégal (Ajouter date et lieu) www.cncr.org

Les exploitations familiales sont dans des situations différenciées

Typologie des exploitations familiales du Sénégal

Le travail mené par la FONGS en 2009 auprès de plus de 700 exploitations a permis d'établir une typologie de ces exploitations selon leur rapport à l'espace et aux ressources :

Cas A : Exploitations familiales disposant de superficies suffisantes, avec des ressources naturelles en bon état et bien exploitées

Zones concernées : Delta, Sud du Bassin Arachidier, Niani et zones où la densité démographique est encore limitée et où la fertilité est correcte.

Risques : (i) saturation actuelle de l'espace est prévisible dans 10 ans si les systèmes de production n'évoluent pas ; (ii) installation d'acteurs extérieurs intéressés par ces bonnes terres.

Cas B : Exploitations familiales qui ont un espace suffisant, qu'elles ne peuvent exploiter que partiellement.

B1 : espace disponible mais ressources naturelles dégradées, forts aléas pluviométriques

Zones concernées : Louga, Sud de Matam, Bakel

B2 : espace et ressource en eau disponibles mais insuffisance des aménagements et équipements

Zones concernées : Moyenne Vallée, Niayes, Casamance.

B3 : espace disponible mais manque de main-d'œuvre

Zones concernées : Zone sylvo-Pastorale (désaffections des jeunes bergers) et Basse

Casamance (insécurité)

Cas C : Exploitations familiales qui ont de grandes difficultés à accéder au foncier

C1 : espace agricole saturé : Zones concernées : Nord et centre du Bassin Arachidier, Niayes

C2 : accès très limité au foncier : Zones et EF concernées : cas des castes, des familles non originaires, des colons dans le Niani

C3 : accès très limité au foncier des femmes et des jeunes



Valoriser les systèmes oasiens pour renforcer la résilience des exploitations familiales du Nord Mali

Christian LEGAY, Mahamadou Souleye

24



Photo : Christian LEGAY

Jardins de Tessalit, association du maraîchage aux arbres fruitiers (manguiers et palmiers dattiers)

Depuis 2001, Autre Terre, travaille au Nord Mali en collaboration avec l'association Assador à Tessalit (région de Kidal) et l'Union des Groupements Maraîchers (UGM) de la région de Gao. L'ONG belge a développé une expérience destinée à promouvoir le système oasien afin de renforcer la résilience des agriculteurs du Nord Mali.

Autre Terre est une ONG belge qui travaille dans le Nord Mali depuis 2001 sur le développement des chaînes de production agricole. Le maraîchage est l'une des activités phares des paysans de Tessalit. Il est pratiqué principalement dans les oasis. Toutefois, le niveau technique des maraîchers était assez faible. Ils ne pratiquaient pas le principe oasien (associations des arbres (dattiers), aux arbres fruitiers et légumes), seul système adéquat par rapport à la chaleur (45°C pendant 6 mois par an avec des vents desséchants). Sur la base de ce constat et suite à une demande d'Assador, une association

basée à Tessalit, de les aider à réaliser des infrastructures (puits busés, rigoles, bassins et motopompes) pour les jardins des maraîchers membres en 2001, Autre Terre a organisé différentes formations en maraîchage & agroécologie et des voyages d'échange sur Gao, sur Tinzouatène et au Burkina Faso.

L'intervention de Autre Terre, à travers un processus progressif et évolutif a permis l'introduction du système oasien à Tessalit. En plus d'introduire des arbres fruitiers (agrumes, manguiers...), et de promouvoir l'association dattiers et légumes, l'ONG belge a introduit la protection des jardins par des haies vives avec des arbres fertilisants et fourragers y compris la production de luzerne dans les jardins pour les chèvres. Les formations organisées ont permis de faire comprendre aux maraîchers des techniques simples comme la rotation & assolement, la diversification des cultures pour éviter les attaques, etc.

L'expérience a contribué au renforcement de la résilience des producteurs maraîchers.

Stratégie de mise en œuvre

• Faciliter l'accès à l'eau

Autre Terre a aidé les maraîchers à sécuriser leurs puits par un système de busage en briques peu coûteux (coût global inférieur à 1.000 € par puits de 12 mètres de profondeur), acquisition de motopompes à crédit, bassins et rigoles d'irrigation... Pour sécuriser l'eau des jardins et palmeraies, des barrages ont été réalisés pour retenir l'eau et permettre la recharge de la nappe phréatique pendant l'hiver. Les maraîchers vérifient le niveau de la nappe et si elle n'est pas remontée suffisamment, ils réduisent la surface cultivée afin d'éviter les pénuries d'eau en période très chaude à partir d'avril

• Renforcer les capacités des maraîchers

Un animateur a été recruté et formé en agroécologie pour suivre au quotidien les maraîchers. Ces dernières années des kits en goutte à goutte ont été diffusés auprès de maraîchers à Tessalit. Autre Terre privilégie dans la mesure du possible les com-

pétences locales. Ainsi, nous avons régulièrement fait appel à un agent spécialiste des dattiers et en agroécologie basé à Kidal pour donner certaines formations, ou d'autres personnes basées à Gao et qui ont travaillé avec Terre & Humanisme et Kokopelli, etc.

• Les femmes en première ligne

A Tessalit, Autre Terre a travaillé avec 2 associations : Assador (à majorité d'hommes) et Assaghsal, composée uniquement de femmes. En plus du maraîchage, les femmes ont un centre artisanal pour produire des tapis tissés en laine. Des séchoirs solaires pour sécher les légumes leur ont été dotés. Elles gèrent par ailleurs une caisse d'épargne et de crédit que l'ONG a contribué à mettre en place. Les hommes ont préférés que ce soient les femmes qui soient responsabilisées pour gérer cette caisse

Donc, les femmes étaient fortement impliquées à Tessalit. Il en est de même avec l'UGM (union des maraîchers de Gao) qui regroupe aujourd'hui une vingtaine d'associations avec environ 2/3 de femmes.

Résultats et impacts

• Diversification et augmentation de la production

Les résultats et impacts sont importants et durables en termes de revenus, diversification et augmentation de la production en légumes, fruits

Monsieur Mahamadou Souleye dit Bébé, agro-écologiste, spécialiste des semences, et directeur de l'UGM et du CAPROSET1 à Gao témoigne des résultats obtenus dans les jardins maraîchers qu'il suit depuis plus d'une décennie : « Grâce à l'apport du compost et l'application d'autres techniques agro-écologiques, les maraîchers de l'UGM NAANEY ont augmenté leur production de 321 tonnes de fruits et légumes en 2010 à 460 tonnes en 2013. Leur rendement a évolué de 16 tonnes/ha en 2010 à 22 tonnes à l'hectare en 2013 avec une fertilisation des sols à 100% naturelle. La principale leçon tirée de ce programme est que l'agro-écologie est un catalyseur de la capacité de résilience des populations. En effet, malgré la crise au Nord Mali en 2012/2013, les bénéficiaires ont augmenté leur production en fruits et légumes biologiques ».

Un tel résultat n'aurait pas été possible en agriculture conventionnelle trop dépendante des intrants chimiques. Pendant cette crise, les maraîchers conventionnels n'ont pu produire par manque d'approvisionnement en engrais chimiques, pesticides et semences hybrides. L'agro-écologie montre ainsi tout son intérêt car le producteur est quasi autonome pour tous ces facteurs de production.

« Les résultats de nos pratiques montrent des rendements accrus, et que c'est la meilleure technologie pour faire face aux changements climatiques » a déclaré un maraîcher de l'UGM à Gao.

• Un approvisionnement continu en produits agricoles même en période de crise

En plus d'être résilient face aux changements climatiques, le système agro-écologique oasien s'avère performant et résilient même en période de troubles graves ou de guerre. Ainsi, pendant l'occupation des régions du Nord Mali par les rebelles, l'administration malienne s'était retirée pendant plus d'une année. L'absence des services de l'agriculture s'est traduite par la non-fourniture d'engrais ou d'intrants chimiques aux paysans. Cependant, les maraîchers en agro-écologie, restés sur place, ont continué à produire grâce à l'utilisation des techniques de production et d'intrants naturelles. Mieux, ils ont même augmenté la production pour nourrir leurs familles et approvisionner le marché de Gao. L'agro-écologie a ainsi permis d'amortir la grave crise alimentaire liée à la pénurie de vivres par absence d'approvisionnement venant du Sud-Mali ou de l'Algérie. Donc, l'agro-écologie contribue à renforcer la souveraineté alimentaire locale.

Les maraîchers, qui avaient fui les combats en abandonnant tout, ont pu très rapidement se remettre à produire des aliments dans leurs jardins dès leur retour, sans aucune aide internationale. Ceci aurait été impossible dans le cadre de l'agriculture conventionnelle fortement dépendante des intrants chimiques et des semences hybrides. On le voit d'ailleurs un peu partout dans les crises importantes (guerre), les producteurs ne peuvent se remettre à cultiver sans un apport massif de l'aide internationale en intrants coûteux. Plus surprenant, l'agro-écologie, du fait de son aspect naturel et de son non-usage d'intrants produits en occident, est appréciée positivement par les islamistes.

Cette crise au Nord Mali s'est même traduite par une opportunité « inattendue » pour les maraîchers de Tessalit avec l'arrivée des militaires français et ceux de la MINUSMA.

« Nous avons planté des manguiers avec l'appui de l'ONG Autre Terre sans se rendre compte des avantages et voilà qu'à l'arrivée de l'armée française et de la MINUSMA, nos jardiniers ont vendu un kg de tomate à 750 F CFA (1,14 €) au lieu de 300 F CFA (0,45 €) avant et pendant la crise. Une mangue est vendue à 1.000F (1,52 €) au lieu de 250 F à 300 F CFA (0,38 € à 0,45 €) avant et pendant la crise. Un pied de laitue est passé de 50 F à 200 F l'unité.

Le maraîchage est devenu plus rentable que jamais grâce à la maîtrise et à l'application des techniques de production agro-écologiques par les jardiniers de Tessalit et environnant» a été rapporté par M. Alhouseyni Ag Alhassane et Moustapha Ag Ackli, membres de l'association ASSADOR.

Principales leçons tirées de cette initiative

La première leçon que l'on tire de cette initiative est que l'agroécologie est un système très efficace. Et ses résultats ne sont pas immédiats.

Comme autre leçon, ce système est résilient face aux aléas climatiques et, aussi, en période de crise comme l'a connu le Nord Mali, ces dernières années, les maraîchers/chères ont pu continuer à produire et augmenter leurs productions agricoles. Cela n'aurait pu se faire en agriculture conventionnelle fortement dépendante des intrants extérieurs comme les engrais chimiques, les semences hybrides ou les pesticides. Les maraîchers sont autonomes et arrivent à avoir également leurs propres semences biologiques pour leurs légumes plus adaptées que les semences hybrides qui coûtent cher et qui, ne donne pas toujours de bons résultats. Avec une bonne maîtrise des principes de l'agroécologie, les maraîchers de Gao ou de Tessalit arrivent à produire 12 mois sur 12 alors qu'au début de notre intervention, on en était à 5 ou 6 mois par an. Plus intéressant, avec les arbres fruitiers qui entrent en production, l'alimentation des familles est améliorée. Le manguiers a été introduit à un moment où personne ne pensait qu'il pouvait s'adapter dans la région. Aujourd'hui, 3 maraîchers ont été formés à la production de pépinières des arbres fruitiers et ils maîtrisent la technique du greffage

25



La production de mangues dans un jardin de Tessalit

Un système basé sur les principes de l'agroécologie.

Le système oasien est basé sur l'association intégrée et harmonieuse des légumes, des arbres fruitiers et des dattiers au petit élevage. Il est durable et adapté aux contraintes d'aridité du climat. La gestion de l'eau est optimale. Enfin, les producteurs sont autonomes vis-à-vis des fournisseurs d'intrants chimiques (engrais, pesticides, herbicides) et des semences.

Le système oasien contribue à :

- amélioration de la fertilité du sol (compost, rotation avec des légumineuses, arbres fertilisants) ;
- amélioration du couvert végétal grâce aux haies-vives, aux arbres d'ombrages et aux arbres fruitiers et palmiers-dattiers (lutte contre la désertification) ;
- diminution des besoins en eau grâce à des systèmes économes tels que la planche maraîchère, les haies vives, l'utilisation de compost, l'ombrage et le paillage ;
- Arrêt de l'usage d'intrants issus de l'exploitation du pétrole (engrais chimiques et pesticides), polluant et contribuant à l'émission de gaz à effet de serre.

26



Photo : Christian LEGAY

Le système oasien, une alternative pour la production durable dans le désert.

« Nos anciens jardins plantés d'arbres et de dattiers produisent 12 mois sur 12 grâce aux conditions naturelles existantes qui stabilisent la température à l'intérieur et réduisent l'effet desséchant des vents chauds ».

Mme Maïmounatou Alassane, maraîchère à Bagoundjié/Gao et présidente de l'UGM NAANEY.

« Les arbres fruitiers et dattiers représentent mon assurance pension : lorsque je serais trop âgé pour cultiver mes champs, je pourrais vendre les fruits. Un seul dattier peut produire jusqu'à 100 kg de dattes soit une recette minimale de 100.000 F CFA soit 152€ ».

Un autre maraîcher de l'UGPM



Photo : Christian LEGAY

Un jardin maraîcher à Gao

Point de vente des légumes biologiques de l'UGM à Gao

Conclusion

L'agroécologie est une agriculture durable, particulièrement adaptée au contexte ouest africain de petites exploitations familiales et de l'environnement de plus en

plus aride à cause de la désertification et des changements climatiques. Elle permet une autonomie réelle des producteurs vis-à-vis des intrants importés, préserve l'environnement tout en produisant des aliments sains et de qualité. Pour anticiper les changements climatiques au Burkina Faso, Autre Terre expérimente l'introduction de dattiers dans les jardins

pour s'inspirer et tirer des avantages du modèle oasien.

Christian LEGAY,
Autre Terre asbl
email : christian.legay@fasonet.bf

Mahamadou Souleye
CAPROSET et UGM
email : sadjibero@yahoo.fr

SITES WEB

ecoagriculture.org/

Le site d'Ecoagriculture Partners, une organisation qui a vu le jour en 2004 lors de la conférence sur l'Ecoagriculture organisée à Nairobi au Kenya. Ce site est un portail sur la réflexion sur le développement d'une agriculture conservatrice des ressources et des paysages. On peut y trouver différentes publications et des rapports d'études sur les approches agroécologiques. Mais aussi, on y retrouve le bulletin bimensuel Ecoagriculture Partners. Ce bulletin fait le point sur les activités d'Ecoagriculture Partners et ses partenaires, des outils et des ressources utiles pour les chercheurs et les praticiens dans le domaine, les possibilités de financement, et les événements à venir.

peoplefoodandnature.org

La Landscapes for People, Food and Nature Initiative est une initiative internationale, collaborative de partage de savoir, de dialogue et d'action en faveur de la gestion intégrée des paysages. Elle est mise en œuvre par Ecoagriculture Partners. Ce site web constitue une plateforme mondiale de mise en réseau des organisations qui militent pour l'approche de gestion intégrée des paysages. Dans la rubrique analyse de ce site, on peut y trouver des rapports et des cas d'étude sur les liens entre l'approche paysage et le développement d'une agriculture productive, protectrice des ressources et génératrice de revenus pour les ménages ruraux pauvres à travers le monde.

ruralia.revues.org/

Ruralia est la revue de l'Association des ruralistes français et du Laboratoire d'études rurales (Université de Lyon). Pluridisciplinaire, elle a pour but de favoriser la recherche et les échanges scientifiques tant nationaux qu'internationaux dans le domaine des sociétés rurales contemporaines (19e-21e siècles). Elle se propose en outre d'encourager le développement de ses activités par une décentralisation active en multipliant les contacts entre spécialistes des recherches sociales et les rapports avec ceux des domaines voisins, les praticiens, les services et organismes intéressés.

www.cncd.be

En tant que coordination, le CNCd-11.11.11 interpelle les instances politiques nationales et internationales sur leurs responsabilités en matière de coopération au développement et de solidarité internationale. Il finance des programmes d'actions et des projets de développement en Afrique, Amérique latine, Moyen-Orient et Asie.

A travers son site web on peut ainsi accéder au bimensuel « Demain le Monde » (DLM) tiré à 7 000 exemplaires qui traite de l'actualité internationale, des enjeux du développement, analyse les questions de coopération et met en avant les initiatives de solidarité du CNCd-11.11.11.

www.inadesfo.net/

Inades-Formation, qui est une expérience d'accompagnement des initiatives paysannes, vieille de près de cinquante ans. Elle intervient à travers l'accompagnement des initiatives de gestion communautaire et durable des ressources naturelles, la Promotion de l'agriculture familiale, le renforcement des capacités des paysans et paysannes et des actions de plaidoyer.

Vous voulez tout savoir sur l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (2014) ? Vous cherchez des informations sur le combat contre l'accapement des terres, les OGM, etc., c'est le site approprié !

www.landscapes.org/

Ce site est construit dans le cadre du forum mondial sur le paysage « Global Landscape Forum (GLF) ». Son but est de permettre la mise en place d'un espace interactif d'échange et d'apprentissage mutuel sur les défis de notre planète.

On peut y retrouver des publications sur la réflexion mondiale sur le développement durable, les changements climatiques et la conservation de la nature.

alternatives-rurales.org/

Alternatives Rurales est une nouvelle revue qui a pour objectifs d'offrir un espace de communication, réflexion et débat sur le développement rural et agricole au Maroc, mais aussi dans d'autres pays de la région. Elle est éditée par l'Unité de Formation Dynamiques rurales,

innovations et développement durable de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès.

Ce site web offre possibilité d'accéder à la revue Alternatives rurales, également de soumettre des articles au prochain numéro.

www.cncr.org/spip.php?page=article&id_article=744

Le site du CNCR vous propose les publications du CNCR sur différentes activités qu'il mène avec le monde paysans et les acteurs du secteur agricole. Dans la section Archives, vous pourrez consulter les bulletins d'information diffusés par le CNCR au cours des dernières années.

www.ipar.sn

L'Initiative prospective agricole et Rurale est une Think Thank qui accompagne le mouvement paysan Sénégalais. Son intervention s'articule autour de la recherche, le renforcement de capacités et l'animation d'espaces d'échanges et de débats sur les thèmes du développement agricole et rural.

A travers ce site, l'IPAR partage l'actualité du secteur agricole sénégalais. Elle partage les résultats de la veille sur les politiques agricoles et du plaidoyer à travers ses Policy Briefs. Le site propose aussi des études réalisées par les équipes de chercheurs, mais aussi des bulletins d'informations.

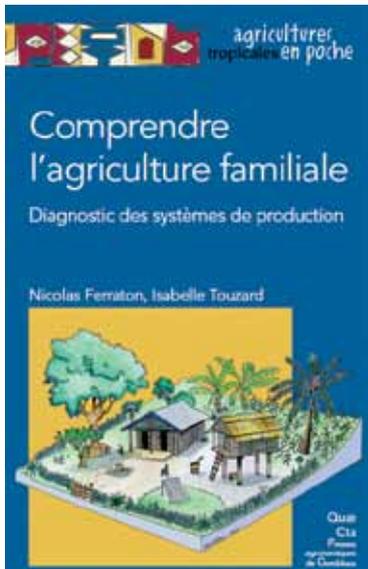
Visitez
la page web
de AGRIDAPE

<http://www.iedafrique.org/agridape.html>

BIBLIOGRAPHIE

Comprendre l'agriculture familiale : Diagnostic des systèmes de production.

Nicolas Ferraton et Isabelle Touzard, 135 pages, ISBN : 978-2-7592-0340-6, Edition Quae.



28

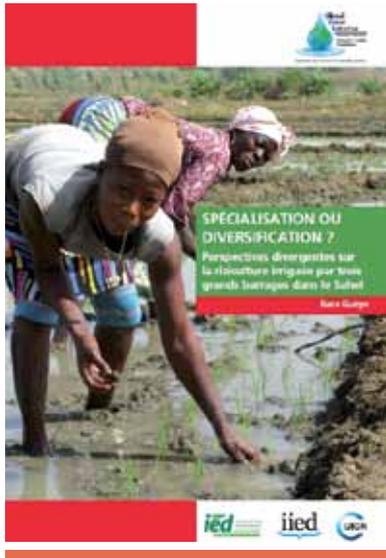
Cet ouvrage est consacré à l'analyse et au diagnostic des systèmes de production, auxquels ont recours la majorité des travaux de terrain pour le développement agricole. Il propose une démarche et des outils permettant de décrire les choix et les pratiques des agriculteurs en matière de production et de commercialisation, d'en comprendre la cohérence, et d'en identifier les moteurs techniques, économiques et sociaux.

La démarche présentée ici par une équipe de l'Institut des régions chaudes (IRC, ex-Cnearc) propose une nouvelle posture aux agents de développement et autres acteurs du monde rural. Elle met les producteurs au cœur du travail de diagnostic, en vue de permettre une meilleure compréhension des pratiques paysannes et de produire une connaissance partagée. L'objectif est de construire, avec les agriculteurs, le diagnostic et des solutions pour améliorer leurs systèmes de production.

Spécialisation ou diversification ? Perspectives divergentes sur la riziculture irriguée par trois grands barrages dans le Sahel.

Bara Gueye, GWI, 2014. 40 pages. ISBN : 978-1-78431-060-8

Ce rapport s'appuie sur les principales leçons et recommandations de trois études de cas portant sur l'analyse des stratégies, aspirations et contraintes des différentes



catégories d'agriculteurs vivant autour des barrages de Bagré (Burkina Faso), Sélingué (Mali) et Niandouba/Confluent (Sénégal). Initiée par la Global Water Initiative (GWI) en Afrique de l'Ouest, un programme mis en œuvre par IIED et UICN et financée par la Fondation Howard G. Buffett.

Cette recherche vise à contribuer aux réflexions nationales et régionales autour des politiques et programmes à mettre en œuvre pour améliorer la performance des systèmes de production rizicoles dans les périmètres irrigués et renforcer les moyens de subsistance des agriculteurs.

La question foncière à l'épreuve de la reconstruction en Côte d'Ivoire. Promouvoir la propriété privée ou stabiliser la reconnaissance sociale des droits ?

Jean-Pierre Chauveau et Jean Philippe Colin, dans Les cahiers du Pôle Foncier N°6/2014, 24 pages.



Le conflit ivoirien (2002-2011) a exacerbé des tensions foncières anciennes engendrées par d'intenses migrations agraires, notamment dans la zone forestière restée sous contrôle gouvernemental durant la crise. Une loi sur le domaine foncier votée en 1998 avait tenté d'apporter une réponse à ces tensions par une politique ambitieuse de sécurisation des droits coutumiers par l'enregistrement de titres de propriété. Bloquée dans sa mise en œuvre par les crises politico-militaires qui se sont succédé depuis 1999, et confrontée à une aggravation des fractures sociales durant l'ultime phase du conflit, la loi est-elle encore en mesure de contribuer à ramener la paix sociale tout en promouvant le développement attendu par la formalisation des droits coutumiers ?

Cette publication présente les principaux aspects historiques et politiques de l'enjeu foncier en milieu rural, auquel est confrontée l'action légale.

Elle analyse ensuite les événements relatifs au contrôle des terres par les différentes catégories de populations rurales dans la zone forestière durant le conflit, leurs aspects négatifs et leurs aspects positifs du point de vue de la régulation des tensions foncières.

La contribution examine enfin la situation nouvelle consécutive à la crise post électorale et plaide, avant toute mise en œuvre de la loi, pour une phase de stabilisation négociée des arrangements fonciers.

Du paysage aux paysages, pour une autre approche paysagère. Tomas François. "for an alternative approach to landscape."

Dans Revue de géographie de Lyon. Vol. 69 n°4, 1994. Paysage : Le mot et la chose. pp. 277-286.



BIBLIOGRAPHIE

Le paysage est en crise mais le paysage est à la mode. Après avoir rappelé qu'il s'agissait d'un concept fondamental de la modernité occidentale inventé à la Renaissance et analysé la diversification de son contenu depuis le XVIII^e siècle, l'auteur ré-écuse les tentatives des responsables politiques et des spécialistes qui voudraient en réduire le sens pour normaliser l'aménagement de l'espace ou pour en accaparer l'étude. Tout en reconnaissant l'intérêt de l'effort méthodologique d'Augustin Berque ou de l'école des géographes de Besançon, il propose une autre approche qui voit dans la crise et le désordre les sources mêmes du renouvellement et qui intègre, dans un mouvement qu'il n'y a pas lieu d'interrompre, la participation de tous les acteurs sociaux.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geoca_0035-113X_1994_num_69_4_4270

Mainstreaming climate-smart agriculture into a broader landscape approach.

FAO, 2012, 34 Pages.



Ce document se base sur les conclusions de la 2^{ème} Conférence Mondiale sur le Climat, Hanoi, Vietnam, 3-7 Septembre 2012. Il examine comment les approches paysannes peuvent être utilisées dans le développement de systèmes de production polyvalente intégrés qui sont écologiquement et socialement durable.

Il fait une analyse de la politique, la gouvernance, les interventions financières et institutionnelles nécessaires, et examine comment une approche paysage peut soutenir l'adoption de l'agriculture intelligente face au climat et générer de la croissance verte.

Enfin, le document examine comment les synergies entre les secteurs de l'agriculture et de la foresterie peut être amélioré et comment cela peut être facilité par la mise en œuvre de la REDD +.

NOTE SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE : Maladie à virus Ebola (EVD).

N°1, Septembre 2014. FAO.



L'épidémie de la maladie à virus Ebola (EVD) a sévèrement touché la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone et a des répercussions graves sur la sécurité alimentaire des populations affectées. L'épidémie affecte la capacité des ménages à produire des aliments car les restrictions de déplacement et la peur de la contagion empêchent les communautés de travailler dans leurs champs. La circulation des commerçants dans les communautés rurales est également très limitée, ce qui signifie que même si les récoltes ont lieu, les produits agricoles ne peuvent pas être commercialisés. En outre, l'interdiction de la consommation de viande de brousse devrait priver des foyers d'une source nutritionnelle et de revenus importante. Etant donné que les trois pays sont des importateurs nets de céréales, les mesures de fermeture des frontières adoptées peuvent affecter l'offre sur les marchés alimentaires.

Cette note fait la situation de l'évolution de l'épidémie d'Ebola qui sévit en Afrique de l'Ouest. Elle fait une analyse des impacts de l'épidémie sur la sécurité alimentaire. Enfin rend compte de la stratégie d'intervention humanitaire de la FAO pour limiter l'évolution de la maladie en Afrique de l'Ouest.

Représenter la diversité des formes familiales de la production agricole : Approches théoriques et empiriques. Document de travail ART-Dev.

Sourisseau JM, Bosc PM, Fréguin-Gresh S, Béliers JF, Bonnal P, Le Coq JF, Anseeuw W, Dury S. Octobre 2012. 36 pages.

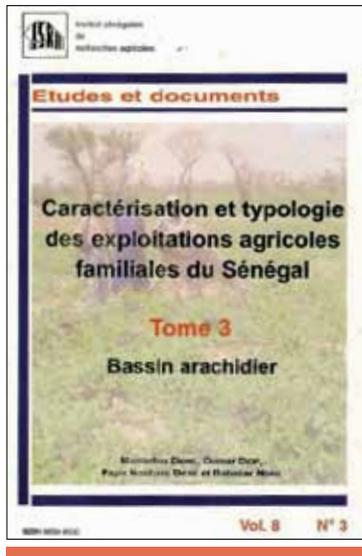


Cet ouvrage propose une méthode de représentation adaptée de l'approche Sustainable Rural Livelihoods (SRL). Il offre des schématisations simples et accessibles d'agricultures pourtant très différentes. Cette méthode facilite ainsi les comparaisons et permet la mise en œuvre de diagnostics, d'observations et d'analyses originales à l'échelle des ménages ruraux et des exploitations agricoles.

La méthodologie proposée dans cet ouvrage constitue un outil de représentation assez flexible pour s'adapter à la diversité des situations, mais également robuste afin de permettre une mise en comparaison. En effet, les agricultures à l'échelle des continents étant marquées par la diversité des conditions de milieu physique et la spécificité des trajectoires sectorielles nationales, il est nécessaire que l'outil de représentation puisse s'adapter à cette diversité.

Caractérisation et typologie des exploitations agricoles familiales du Sénégal.

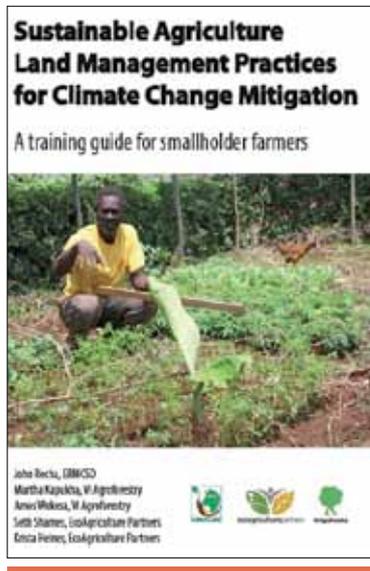
Tome 3, Bassin Arachidier. Mamadou DIONE, Oumar DIOP et al. , ISRA, 2008, ISSN 0850-8933.



Cet ouvrage fait une analyse des dynamiques d'organisation et de fonctionnement des exploitations agricoles familiales dans le bassin arachidier du Sénégal. Il est publié dans cadre du projet de Recherche-Développement « Comprendre les exploitations agricoles familiales pour élaborer des Politiques Agricoles avec les paysans » qui a pour ambition d'aider à comprendre les exploitations agricoles familiales, en étudiant leurs dynamiques d'organisation et de fonctionnement. Ce projet met l'accent en particulier sur la gestion de la sécurité alimentaire dans l'optique de faciliter la prise en compte de la vision et des stratégies paysannes dans l'élaboration des politiques agricoles. Dans cet ouvrage, les auteurs partent d'une définition du concept « Exploitation Familiale » pour ensuite faire une caractérisation socioéconomique du bassin arachidier depuis l'indépendance aux années 2000. La caractérisation des exploitations familiales présentée ici se base sur une analyse sociodémographique en passant par les moyens humains matériels et financiers des exploitations familiales du Bassin Arachidier.

Sustainable Agriculture Land Management Practices for Climate Change Mitigation. A training guide for smallholder farmers.

John Recha, Martha Kapukha, Amos Wekesa, Seth Shames and Krista Heiner. EcoAgriculture Partners, Avril 2014, 56 Pages.



Ce guide de formation a été élaboré dans le cadre d'un projet de recherche-action participative sur les arrangements institutionnels de projets de carbone des exploitations familiales en Afrique sub-saharienne menées par Ecoagriculture Partners et le CCAFS. Les objectifs de ce projet sont d'identifier les défis et les solutions institutionnelles spécifiques des projets de carbone, de mettre en œuvre des solutions, et de suivre l'impact de ces efforts.

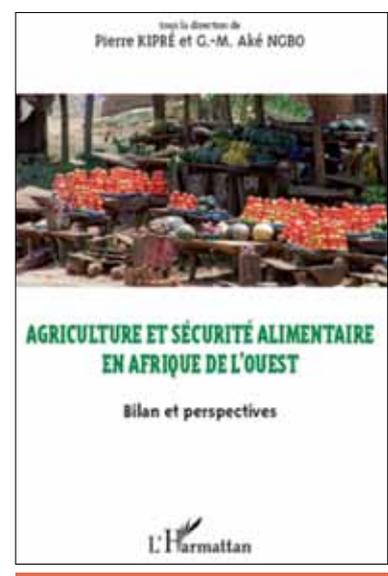
Ce manuel comprend des modules d'introduction au changement climatique et la gestion durable des terres (GDT). Il comprend également des modules sur des pratiques spécifiques de GDT, y compris la gestion des éléments nutritifs du sol, travail du sol et la gestion des résidus, les pratiques agronomiques, la gestion intégrée des ravageurs, l'agroforesterie, la gestion des sols et de l'eau et une meilleure gestion de l'élevage.

Cette étude a exploré le potentiel de la certification villageoise et de l'aménagement villageois pour une agriculture familiale durable et le développement d'une croissance verte. L'étude a porté Mbarali

district de Mbeya en Tanzanie, où l'intérêt pour VLUP n'a cessé de croître en raison de la demande croissante sur les terres pour l'agriculture, l'élevage, la conservation et, plus récemment, les investissements de l'agriculture à grande échelle. L'étude a révélé que, bien que le processus VLUP est une étape importante pour la sécurisation foncière pour les petits agriculteurs, de nombreux obstacles empêchent actuellement de contribuer à la croissance verte à l'échelle de significatif.

AGRICULTURE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST: Bilan et perspectives.

Ngo Aké G.-M, Pierre Kipré, Harmattan, ISBN : 978-2-296-96748-9, juin 2012, 304 pages



Depuis 1960, avec le lourd handicap des effets des politiques agricoles de la colonisation, l'Afrique de l'Ouest n'a pas relevé les défis de la sécurité alimentaire. Elle n'a pas fait le choix stratégique de nourrir d'abord les populations. Ce livre s'interroge sur les raisons de l'état endémique de famine et de malnutrition en Afrique de l'Ouest, sur les politiques publiques et les conditions de son indépendance alimentaire.

OPINION

Agriculture familiale paysanne ou agrobusiness : un choix de projet de société

Collectif pour la protection des terres malgaches

Dans le cadre de ses actions pour la défense des terres malgaches et pour le soutien au développement des citoyens et paysans malgaches, le Collectif TANY réclame depuis quelques années la mise en place d'une politique agricole malgache cohérente qui développera l'agriculture familiale et permettra une alimentation décente et suffisante pour la majorité de la population du pays.

I – Comment l'agrobusiness s'impose à Madagascar ?

1. Un projet d'investissement sans réelle concertation

La Grande Île se trouve engagée dans un projet phare conçu par la Commission de l'Océan Indien (COI) sous le slogan « Madagascar, grenier de l'océan indien », qui a pour ambition de renforcer la sécurité alimentaire et l'intégration régionale. En fait, il parie sur des monocultures intensives (riz, maïs, oignons, grains secs, par exemple) pour alimenter la sous-région et conquérir d'autres marchés à l'exportation.

Ce plan élaboré en pleine crise politique sans aucune consultation de la population malgache, avance inexorablement. Le Conseil des ministres de la COI du mois d'avril 2014 a décidé l'organisation d'une conférence des bailleurs pour concrétiser des projets d'investissements sur les trois régions pilotes cibles du Menabe, Sofia et Vakinankaratra, avant le 4e sommet de la Commission de l'Océan Indien qui se tiendra à Moroni le 26 juillet, alors que la présidence de la COI est assurée actuellement par Madagascar. Ce projet de la COI constitue une menace pour l'agriculture familiale, il se détourne des paysans, véritables laissés pour compte. Force est de constater que cette tendance se généralise : l'agrobusiness s'impose à marche forcée. Plusieurs documents sur l'agriculture malgache en témoignent.

2. Une stratégie libérale africaine critiquée

Madagascar a adhéré, depuis 7 ans, au Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique ou



Parcelles de riz à Madagascar

Comprehensive Africa Agriculture Development Program (PDDAA/CAADP) mis en place en 2003 dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Ce programme est un ensemble de principes visant à guider les stratégies et programmes d'investissements des pays africains. Une Note d'orientation politique 2014 à 2025 du Programme Sectoriel Agriculture Elevage Pêche (PSAEP-CAADP) a été validée, précisant que ces « trois sous-secteurs englobent 75% de la population nationale, 86% de l'ensemble des emplois et 60% des jeunes ». Le 21 octobre 2013, les parties prenantes malgaches puis le 13 juin 2014, le gouvernement malgache et le COMESA – Marché commun de l'Afrique orientale et australe – ont signé un Compact ou Pacte national pour soutenir la mise en œuvre du PSAEP-CAADP. Le 4 juillet 2014, une conférence internationale intitulée « L'Agriculture à Madagascar : Comment réaliser la révolution dans le Secteur Agricole » s'est tenue à Antananarivo, « ses recommandations seront regroupées dans un livre et remises à l'État ».

Ces avancées récentes du programme agricole du NEPAD à Madagascar interviennent après une interruption en 2009 liée à la crise politique. Pendant ce temps, d'autres pays africains ont appliqué le PDDAA/CAADP. Des organisations de la société civile des pays concernés ont effectué un bilan de plans nationaux d'investissement élaborés dans ce cadre. Leurs recommandations publiées en janvier 2014 rejoignent celles formulées par des organisations paysannes africaines dès 2005 : appliquer une politique plus orientée vers l'agriculture familiale, adopter une vision de l'avenir qui libère l'Afrique de la famine et de la malnutrition et exporter les excédents. Mais au bout de 10 ans d'application, le programme agricole du NEPAD ignore toujours ces recommandations. Au contraire, il insiste pour sa mise en œuvre au niveau de chaque pays, sur la nécessité d'accélérer l'obtention de résultats et d'« augmenter l'agressivité de l'entrepreneuriat africain dans l'agrobusiness ».

II – Pourquoi les paysans malgaches risquent de tout perdre ?

1. Les non dits du programme agricole à Madagascar

Comme tous les programmes PDDAA/CAADP africains, les engagements du gouvernement malgache jusqu'en 2025 incluent l'affectation annuelle d'au moins 10% du budget national au secteur Agriculture Elevage Pêche et un objectif de 6% de croissance agricole par an, ainsi qu'une assurance d'«équilibre entre les approches de lutte contre la pauvreté et celles de croissance économique dans l'affectation des ressources». Les responsables malgaches confirment qu'il ne s'agit pas d'une politique agricole et leurs opinions sont intéressantes. Selon la presse, le Ministre de l'Agriculture a précisé le 21 octobre 2013 que « Si nous n'avons pas signé ce compact aujourd'hui, nous n'aurons pas les financements dont on pourrait bénéficier des partenaires techniques et financiers pour développer notre économie et surtout le milieu rural ». De son côté, une responsable parlant des projets et programme intervenant dans le domaine du Plan d'Action pour le Développement Rural, a déclaré que « leur mise en œuvre qui se fait partiellement ou pas du tout explique la quasi absence de résultats palpables. [...] Les politiques doivent désormais tenir compte de notre capacité de mise en œuvre et de nos moyens financiers. Il faut apporter des mises à jour et des améliorations, au lieu d'élaborer un document épais qui ne sera même pas utilisé ». Parmi les défis à relever, le Programme Sectoriel Agriculture Elevage Pêche malgache déclare viser un accroissement « rapide » de la productivité, aussi bien au niveau des exploitations familiales et pêcheurs que pour les petites et grandes entreprises.

Ce qui frappe, c'est que nulle part les mots « paysans » et « paysannerie » n'apparaissent dans les documents du PSAEP-CAADP. Cette omission en dit long.

Deux questions majeures interpellent le Collectif TANY :

- Pourquoi l'identité des structures qui ont signé le Pacte national (Compact) n'est-elle pas indiquée clairement sur la page de signature?

Deux signatures existent, l'une « Pour les Partenaires Techniques et Financiers », l'autre « Pour la Communauté Economique Régionale ». Cette absence de transparence soulève une autre question : le représentant du Comesa dont la participation a été mentionnée dans la presse, signait-il uniquement pour cette institution ou pour l'ensemble des institutions qui figuraient dans le premier

projet de texte du Compact parmi les financeurs potentiels, à savoir l'Union Africaine (UA), la Communauté de l'Afrique Australe et orientale (SADC) et la Commission de l'Océan Indien (COI)

- Quelles seront les conséquences pour les paysans de la création des deux millions d'ha de zones d'investissement promues et sécurisées avec le secteur privé annoncée et celle de zones d'investissement au sein de chaque pôle de développement [qui] constitue la principale stratégie pour l'extensification ?

L'idée de « migration » évoquée lors de la conférence à Antananarivo du 4 juillet devra éviter de déplacer les paysans de leurs terroirs. Il faut plutôt les maintenir sur les terres fertiles où ils sont installés et étendre les surfaces destinées à l'agriculture familiale paysanne.

2. Deux modèles agricoles incompatibles

- Un autre document éclaire les risques qui pèsent sur les paysans malgaches. Le Recueil de notes de politique pour Madagascar – Opportunités et défis pour une croissance et résiliente – édité par la Banque Mondiale en mai 2014, soutient plus explicitement l'agro-industrie et mentionne également ce terme d'extensification. Le chapitre relatif à l'agriculture préconise « l'extensification comme une option pour l'avenir, des initiatives pour assurer le rebond rapide du secteur de l'agro-industrie, ainsi que des règles claires pour l'octroi de nouvelles concessions ». L'auteur annonce clairement que « la commercialisation de l'agriculture se fera au détriment de ceux qui ne pourront pas affronter la concurrence ». Et d'affirmer que la croissance de l'agriculture alimentée par l'amélioration de la productivité devra certainement être accompagnée [...] d'un important exode des populations rurales vers « les zones urbaines riches en emplois (sic) ». Cela confirme les conséquences redoutées du développement de l'agrobusiness à Madagascar, à savoir :
 - d'une part, l'agriculture familiale paysanne risque de disparaître progressivement à cause du rapport de forces inégal si on laisse les deux modèles de production se développer en libre concurrence,
 - et d'autre part, il résultera un exode inévitable des populations rurales vers les zones urbaines car les entreprises agricoles ne pourront pas fournir autant d'emplois que l'agriculture familiale paysanne. Par contre, l'auteur ne se trompe-t-il pas sur la situation des zones urbaines malgaches car elles ne sont pas « riches en emplois »
- Le Collectif TANY continue à espérer

que les responsables et décideurs malgaches opteront de manière résolue pour l'agriculture familiale paysanne dans leur décision sur la politique agricole nationale. En effet, dans un pays à vocation rurale comme Madagascar, choisir la politique agricole revient à choisir un projet de société :

- Prioriser l'agro-industrie amènera l'enrichissement rapide d'une minorité d'investisseurs et entrepreneurs nationaux ou étrangers dont la rentabilité de leurs entreprises sera l'objectif principal. La forte mécanisation inséparable de la haute productivité de l'agro-industrie limitera les emplois salariés agricoles. Ce choix produira à terme une société dont les exportations de produits agricoles augmenteront mais dont la majorité de la population s'appauvrira et survivra au moyen des aides alimentaires et des produits vivriers importés de qualité douteuse.
- Choisir une politique axée sur l'agriculture familiale paysanne, sécurisant l'accès des paysans à la terre et à l'eau, facilitant la disponibilité d'intrants et de petit matériel, formant à différentes techniques agro-écologiques et modernes visera à augmenter la production locale et à assurer une alimentation adéquate pour tous les membres de chaque famille rurale et urbaine, sans dépendre des fluctuations des marchés mondiaux. Une telle politique favorisera une meilleure répartition des richesses produites par le secteur agricole entre la majorité de la population malgache, et permettra ensuite une exportation des excédents. La définition d'une politique agricole cohérente et réaliste, s'appuyant sur les ressources naturelles et humaines du pays devient indispensable. Pour que l'agriculture contribue de manière importante au développement de l'ensemble du pays, cette politique devra garantir des revenus et des conditions de vie décentes à la majorité de la population qui est constituée actuellement de paysans et de petits exploitants. Le Collectif TANY partage ainsi l'opinion des entités et structures qui se sont exprimées en faveur de l'agriculture familiale paysanne dans le choix à effectuer à Madagascar.

Dans le prochain article, le Collectif TANY apportera d'autres arguments pour appuyer ce choix, notamment en présentant des réalisations et expériences positives des paysans et organisations paysannes malgaches.

Ebola met en péril la sécurité alimentaire des pays affectés par l'épidémie



Photo : FAO

33

Selon un nouveau rapport publié par la FAO, en début septembre 2014, l'épidémie Ebola qui sévit en Afrique de l'Ouest a engendré de sérieuses perturbations dans la commercialisation et les échanges de produits alimentaires. Cette perturbation très accentuée dans les trois pays les plus touchés (Guinée, Libéria et Sierra Leone) est une conséquence des restrictions de mouvement et de la multiplication des zones de quarantaine. Certaines zones de production agricoles devenues moins accessibles, les marchés connaissent des

pénuries prolongées. Conséquence : les prix grimpent en flèche, ce qui grève lourdement les budgets des ménages déjà sérieusement entamés par les mesures préventives contre Ebola.

Les déplacements massifs de populations des zones à risque vers des régions moins touchées ont provoqué une pénurie inquiétante de main d'œuvre agricole. Selon la FAO, les prochaines récoltes risquent de pâtir de cette saignée de la main d'œuvre dont une bonne partie a délaissé champs et biens pour échapper aux affres d'Ebola.

«L'accès à la nourriture est devenu un grave problème pour beaucoup d'habitants des trois pays concernés et leurs voisins», a déclaré Bukar Tijani, Représentant régional de la FAO pour l'Afrique. «Avec la récolte principale désormais à risque et les échanges et mouvements de marchandises fortement restreints, l'insécurité alimentaire est appelée à s'intensifier au cours des semaines et des mois à venir. La situation aura des impacts à long terme sur les moyens d'existence des agriculteurs et les économies rurales», a-t-il ajouté.

Variétés paysannes locales certifiées au Mali

En juin 2014, des agriculteurs maliens ont produit des semences issues de huit variétés de niébé, de fonio (*Digitaria exilis*), de millet et de sorgho, certifiées par le Laboratoire National des Semences (LABOSEM) au Mali. Il s'agit d'une étape majeure pour le Mali, où le commerce de semences non certifiées est illégal, même si 92 à 99 % de la demande de semences est assurée par l'échange informel entre producteurs.

Les variétés améliorées de cultures locales importantes, telles que le voan-

dzou (ou pois bambara) ne sont toujours pas au point. Il est par ailleurs difficile de certifier les variétés de semences locales, principalement en raison de difficultés administratives et de la capacité limitée à produire des variétés qui respectent les normes de qualité exigées pour la certification.

Cette première certification a été le fruit du travail réalisé par Bioversity International et ses partenaires locaux au Mali depuis 1999, en vue d'encourager les agriculteurs à expérimenter puis à

évaluer différentes variétés de cultures locales, de renforcer le dialogue et le soutien entre les secteurs semenciers formel et informel, d'apprendre aux exploitants agricoles à produire des variétés de semences de qualité mieux adaptées aux conditions locales.

Bioversity International

Pour plus d'informations voir : <http://www.bioversityinternational.org/news/detail/farmer-bred-varieties-certified-in-west-africa/>

SOMMET INTERNATIONAL DES JEUNES AGRICULTEURS – BORDEAUX, 4 SEPTEMBRE 2014

Les jeunes agriculteurs du monde appellent à la reconnaissance internationale de l'agriculture familiale

Le sommet international des jeunes agriculteurs, organisé en collaboration avec l'AFDI (Agriculteurs Français et Développement International), le 4 septembre 2014 à Bordeaux (France) sous le thème «l'agriculture familiale, des agricultures d'avenir», est l'aboutissement d'un processus de consultation participative auprès de nombreuses organisations nationales et continentales de jeunes.

Ce processus a été mené par les jeunes agricultures du monde, durant plusieurs mois autour de l'écriture d'un manifeste défendant une orientation des politiques internationales en faveur d'une modernisation et d'une réponse aux enjeux agricoles et alimentaires basées sur l'agriculture familiale.

A travers ce manifeste ratifié par une soixantaine d'organisations, les jeunes agriculteurs appellent à une reconnaissance sociale, économique et juridique des agriculteurs familiaux qui représentent pas moins de 40% de la population active mondiale.

Le manifeste attire l'attention sur la nécessité d'une reconnaissance politique des agriculteurs familiaux. Cette reconnaissance est nécessaire car c'est à travers elle que les agriculteurs peuvent bénéficier de soutiens structurels ou financiers pour leur exploitation et la commercialisation de leur production.

Les jeunes agriculteurs appellent, par ailleurs, à rendre l'agriculture familiale plus attractive afin de susciter un retour des jeunes vers ce secteur qui peut nourrir le monde s'il est mieux soutenu.

« Il faut mettre en place des dispositifs pour aider les jeunes à s'installer, comme il en existe au Sénégal. Mais cela ne doit pas faire oublier qu'il faut soutenir ceux qui sont déjà en activité, à défaut, autant remplir un seau percé... Il faut donc d'abord, résoudre le problème lié au revenu et plus globalement la perception du monde agricole par les jeunes, pour ensuite parvenir à recruter plus facilement des jeunes qui pourront pérenniser la production. »

Déclare El Hadji Babacar Samb,
Coordinateur du collège des jeunes agriculteurs du CNCR,
Sénégal
http://www.aqui.fr/agricultures/les-jeunes-agriculteurs-du-monde-reunis-a-Bordeaux,10781.html?rss&utm_source=aqui&utm_medium=rss&utm_campaign=24-09-2014

34

MANIFESTE INTERNATIONAL DES JEUNES AGRICULTEURS

« Faire de l'agriculture familiale une solution d'avenir »

Reconnaissance sociale, économique et juridique des agriculteurs familiaux

Alors que les agriculteurs familiaux représentent 40% de la population active mondiale, leur métier n'est pas suffisamment valorisé. Sa reconnaissance sociale, économique et juridique, aux niveaux national et international, est fondamentale pour répondre aux enjeux alimentaires mondiaux et enrayer la destruction des emplois agricoles. Cette reconnaissance constitue la base de tout engagement professionnel. Nous interpellons ainsi :

- Tous les gouvernements pour qu'ils offrent une véritable reconnaissance juridique au métier d'agriculteur dans leurs législations nationales et qu'ils mettent en place des politiques de soutien spécifiques en faveur des modèles familiaux.
- L'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour intégrer une reconnaissance du métier d'agriculteur dans les normes internationales du travail. Nous souhaitons que la Conférence

Internationale du Travail, assemblée qui élabore, adopte et révisé les normes internationales du travail, adopte un protocole reconnaissant le métier d'agriculteur dans la convention n°141 sur l'organisation des travailleurs ruraux.

Le regroupement et l'organisation collective des agriculteurs permettent de renforcer la capacité de négociation des agricultrices et des agriculteurs. L'organisation économique des producteurs facilite la structuration des filières agricoles et favorise la stabilité des revenus. Afin de garantir le droit d'organisation et de négociation collective des agriculteurs, nous réclamons, que les gouvernements :

- Favorisent le regroupement économique et syndical des producteurs, pour renforcer leurs capacités de négociation et la stabilisation de leurs revenus.
- Veillent à soutenir la création de coopératives de jeunes agriculteurs ou de sections jeunes dans les coopératives préexistantes.

- Accompagnent des projets permettant aux agriculteurs d'augmenter la création de valeur ajoutée sur leurs exploitations, via des démarches collectives innovantes en matière de production et de commercialisation.
- Mettent en vigueur le droit d'organisation et de négociation collective, prévue par la Convention n° 98 de l'OIT, pour l'ensemble des organisations agricoles.

Les agricultrices et les agriculteurs familiaux sont des acteurs majeurs de la dynamique des territoires.

Les responsabilités qu'ils assument justifient qu'ils aient un rôle déterminant dans les politiques agricoles et commerciales, du niveau local au niveau international. Face à la multiplication des accords bilatéraux et afin d'améliorer la représentation et la capacité de propositions de la profession agricole dans les instances de gouvernance, nous proposons :

- La création d'un mécanisme de représentation des agriculteurs au sein du Comité sécurité alimentaire (CSA).

- Nous proposons donc à la FAO de faire du CSA un lieu de concertation équilibré entre les acteurs qui sont au cœur de la sécurité alimentaire.
- La réactivation des réunions ministérielles agricoles au sein du G20. Parallèlement, nous proposons de constituer un groupe de réflexion constitué de représentants d'organisations agricoles, le F20, contribuant aux réflexions initiées par les réunions ministérielles.
- La mise en place d'un dispositif de représentation de la profession agricole au sein du Forum de réaction rapide et du Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA ou AMIS), créés par le G20 et abrités au sein de la FAO.
- D'engager une réflexion internationale des jeunes agriculteurs sur les échanges commerciaux internationaux, visant à proposer des solutions pour stopper leurs impacts négatifs sur les conditions sociales et économiques d'exercice de l'agriculture, le maintien de la diversité des produits et des modèles de production, des savoir-faire et la sécurité du revenu de tous les agriculteurs sur leur territoire.

Favoriser l'installation des jeunes sur des exploitations de type familial

Alors que les jeunes agriculteurs sont au cœur des enjeux de modernisation des politiques agricoles, le renouvellement des générations en agriculture rencontre globalement de grandes difficultés d'ordre économique, politique et culturel. Parce que l'installation des jeunes sur des exploitations familiales doit être une priorité, nous demandons que les politiques agricoles nationales :

- S'appuient sur des programmes d'enseignement et de formation agricoles, représentatifs de la diversité des pratiques agricoles nationales, valorisés par l'obtention d'un diplôme reconnu par l'Etat. Ces programmes doivent permettre aux jeunes agriculteurs de réussir leur projet professionnel, sur leur exploitation, dans leurs organisations collectives et sur leur territoire.
- Permettent l'élaboration de programme d'accompagnement à l'installation des jeunes agriculteurs, proposant des aides financières et techniques.
- Favorisent l'accès des jeunes aux moyens de production, aux marchés, aux financements, à la formation continue et à l'accompagnement technique.
- Développent des campagnes de sensibilisation et de promotion du

métier d'agriculteur auprès des jeunes ruraux et des jeunes urbains.

- Assurent une liberté syndicale et la protection du droit syndical des jeunes agriculteurs, prévue par la Convention n°87 de l'OIT et mettent à disposition des programmes de soutiens technique et financier pour le regroupement syndical des jeunes agriculteurs.
- Favorisent la mise en place de synergies entre les secteurs publics et privés pour favoriser l'installation des jeunes agriculteurs.

La durabilité et la transmission des exploitations familiales sont aujourd'hui de plus en plus menacées par l'appropriation des moyens de production par des capitaux extérieurs. Le maintien d'une agriculture familiale doit être garanti par l'accessibilité des jeunes candidats à l'installation aux moyens de productions. Afin de garantir l'accès au foncier et aux crédits des jeunes agriculteurs familiaux, nous demandons :

- La prise en compte effective des Directives Volontaires pour la Gouvernance Foncière, adoptée en 2012 par le CSA, dans les législations nationales.
- Un soutien à la coopération intergénérationnelle, qui permette la transmission des savoirs, la coopération et l'entraide entre les générations pour faciliter le renouvellement des générations et la transmission du foncier.
- Un soutien au développement des banques agricoles et aux dispositifs de mutualisation.
- La mise en place de systèmes de crédits préférentiels, dont les taux d'intérêts réels doivent

rester en dessous de valeurs à deux chiffres, pour les jeunes candidats à l'installation disposant d'un projet viable et vivable. Une souplesse doit être accordée aux jeunes en termes de report d'échéance.

- La mise en place de système de capitalisation bancaire, facilitant l'obtention des prêts à taux avantageux pour les jeunes agriculteurs. Les institutions supranationales doivent proposer des garanties bancaires pour les jeunes, sécurisant leurs contrats de prêts avec des banques nationales.

Mettre les agriculteurs familiaux au centre du développement territorial

Les agricultrices et les agriculteurs familiaux sont, à la fois, les premiers acteurs d'un monde rural attractif et dynamique et les garants de la sécurité alimentaire de

leurs territoires.

Au vu du rôle clef de l'agriculture familiale dans la lutte contre la faim et contre la pauvreté nous souhaitons qu'elle soit intégrée dans l'agenda des programmes de développement international. Ainsi nous réclamons :

- La reconnaissance du rôle des agriculteurs familiaux dans l'entretien du paysage et la conservation des ressources naturelles.
- La reconnaissance, dans le cadre des Objectifs du Développement Durable (ODD) post 2015, de l'agriculture familiale comme l'un des moyens de mise en œuvre de l'objectif relatif à la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable.
- La déclinaison du rôle économique, social et environnemental de l'agriculture familiale dans les indicateurs relatifs à l'objectif « sécurité alimentaire, nutrition et agriculture durable ».

L'ancrage territorial, la dimension humaine et la notion de durabilité dans l'acte de transmission, sont des valeurs véhiculées par l'agriculture familiale pour affronter les défis environnementaux et climatiques à venir. Forts de ces valeurs, nous demandons que :

- Les politiques nationales et internationales concentrent leurs efforts vers des mesures d'adaptation au réchauffement climatique, comme l'amélioration du stockage de l'eau et des techniques d'irrigation, la mise à disposition de dispositifs de gestion des risques, etc.
- Garante de la sécurité alimentaire de son territoire, l'agriculture familiale permet de répondre aux défis quantitatifs et qualitatifs des besoins alimentaires mondiaux. Parce qu'aujourd'hui la majorité de la population est urbaine et que la croissance démographique devrait être principalement concentrée dans les villes, il est indispensable que les gouvernements :
- Développent les synergies entre politiques sociales, économiques et agricoles, en faveur de politiques alimentaires cohérentes entre villes et zones rurales.
- Mettent en place des politiques de limitation de l'étalement urbain pour permettre un développement cohérent des zones urbaines et rurales.
- Assurent une modernisation des infrastructures et des services des territoires ruraux pour développer l'attractivité des campagnes, limiter l'exode rural et favoriser un développement équilibré des territoires.

Bordeaux, France, 4 septembre 2014

Promouvoir la Résilience des Économies en zones Semi-arides (PRESA)

PRESA est un projet de recherche multi-pays de 5 ans financé par le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) du Canada et le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni dans le cadre de l'Initiative de Recherche Concertée sur l'Adaptation en Afrique et Asie (IRCAAA).

36

